

# 2017 Bulletin Municipal

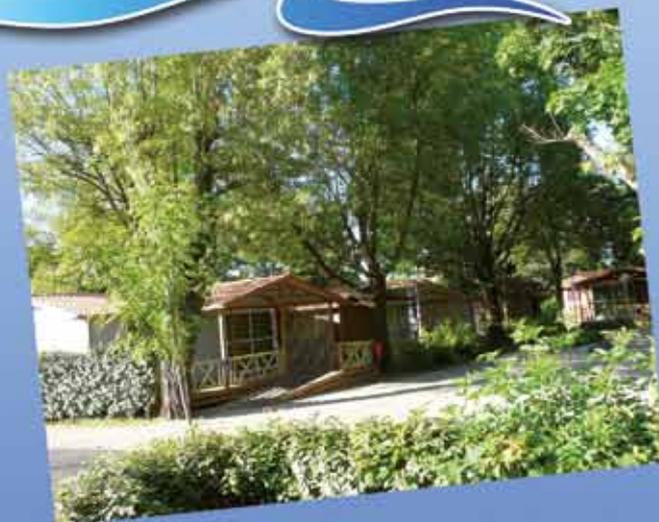


# Camping ★★★ Le Verger de JASTRES



LOCATIFS :  
CHALETS, MOBIL HOMES  
ET PRIVATIFS

EMPLACEMENTS :  
TENTES, CARAVANES  
ET CAMPING-CARS



**OUVERT**

**DU 14 AVRIL AU 24 SEPTEMBRE 2017**

BAR, RESTAURATION  
ET ANIMATIONS

PISCINE  
ET BORD DE RIVIÈRE



44, ROUTE DE MONTÉLIMAR 07200 SAINT DIDIER SOUS AUBENAS

TÉL : 04 75 35 25 80

[WWW.CAMPING-LEVERGERDEJASTRES.COM](http://WWW.CAMPING-LEVERGERDEJASTRES.COM)

*Chers administrés,*

2017 a déjà frappé à la porte avec tous ses espoirs et sans oublier 2016 où notre commune a su tirer son épingle du jeu.



J'aurai l'occasion de développer ces deux aspects lors de la cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu le lundi 9 janvier 2017 à 19h à la salle polyvalente à laquelle vous êtes tous conviés. Ces vœux seront sobres et j'espère convaincants pour apprécier notre village, son monde associatif et leur convivialité.

Ce bulletin municipal 2017 a été entièrement financé et réalisé grâce à la publicité des commerçants, artisans et industriels de notre bassin de vie. À ce titre, votre municipalité tient à les remercier tout particulièrement comme ceux qui, par la rédaction d'articles, l'apport de documents, photos ou autres, ont participé, comme M. Jean LANTUS pour ses histoires d'antan à sa 20<sup>ème</sup> édition.

Je voudrais remercier également les responsables des associations et tous les bénévoles qui les entourent. Je remercie également le personnel communal, les membres du Centre Communal d'Action Sociale pour l'aide qu'ils apportent à tous et, mon équipe municipale, pour son efficacité dans la voix et l'esprit de notre engagement

**« écouter, dialoguer, comprendre, agir, expliquer et informer ».**

En préparant ce texte, j'avais commencé à énumérer les différentes actions et réalisations de l'année 2016, les projets pour 2017 que vous retrouverez illustrés, pour l'essentiel, dans ce bulletin municipal et voilà que les images des événements tragiques en France des attentats barbares ressurgissent, nous perturbent tous et m'amènent à la réflexion suivante :

Voilà tout juste 100 ans qu'Einstein a élaboré sa théorie sur la relativité générale. Cela a bouleversé les sciences. Je vous invite aujourd'hui à travailler non pas sur la relativité générale d'Einstein mais sur notre généralisation de la relativité.

Nous devons relativiser ! Non pas sur ces horreurs inoubliables mais, sur les tracas de notre quotidien.

Evidemment il est pénible et rageant de découvrir le chien du voisin faire ses besoins sur notre beau gazon. Il est énervant de voir tomber les feuilles de l'arbre d'à côté envahir notre cour. Comme c'est fatigant d'entendre des enfants jouer et crier.

Mais que sont toutes ces choses pénibles à côté de ceux qui ont perdu un être cher dans les attentats ? Quelle importance ont ces désagréments face à des familles dévastées par un accident de la vie ?

En relativisant, nous découvrirons que toutes ces choses pénibles qui peuvent nous pourrir la vie sont bien petites et puérides à côté de certaines autres. Apprenons à découvrir la beauté qui est autour de nous. Développons la vision du beau et du bien, et ainsi, petit à petit, à force d'appivoiser et de nourrir le positif, le négatif aura de moins en moins d'importance.

Le chien du voisin pourrait ainsi devenir notre ami. Il veille d'ailleurs sans doute déjà sur notre habitation en notre absence. Les feuilles mortes d'à côté seront peut-être l'occasion de discuter avec notre voisin et de partager des choses. Les enfants qui jouent nous rappelleront que nous étions nous aussi des enfants et leur joie pourra nous contaminer.

Profitons de la vie, profitons de la présence de nos proches, relativisons, apprécions et développons le beau et passons une belle année 2017 dans la fraternité pour laquelle, je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, du C.C.A.S. et du personnel, à chacun et chacune d'entre vous, une santé de fer et beaucoup d'amour.

**A** l'occasion de la nouvelle année et des vœux du Maire, le Conseil Municipal invite l'ensemble de la population à partager le verre de l'amitié le **lundi 9 janvier 2017 à 19 heures** à la salle polyvalente.

Le Maire, Richard MASSEBEUF



# ISSARTEL

## Travaux Publics

*Terrassements & Démolitions B.R.H. & Enrochements  
Canalisations Assainissement Eau Potable Irrigation  
Location d'engins avec chauffeurs...*

**Quartier St-Martin 07200 AUBENAS**

**Tél. 04 75 93 84 66**



# Casino

supermarchés



*Du Lundi au Samedi  
de 8h30 à 20h00*

**SAINT-DIDIER**

**929, Route de Montélimar - Tél. 04 75 35 80 90**

# Le Conseil Municipal et le personnel communal



De gauche à droite :

**Marc GUYON**, Adjoint - **Raymond ROURESSOL**, 1<sup>er</sup> Adjoint - **Laurence EYMARD-CLAUZIER**, conseillère municipale - **Caroline PARGOIRE**, conseillère municipale - **Marie-Thérèse PONCE**, conseillère municipale - **Georges Robert VOLLE**, conseiller municipal - **Richard MASSEBEUF**, maire - **Fabrice CHAREYRE**, conseiller municipal - **Patrick JOANNY**, conseiller municipal - **Noël MACIEJEWSKI**, conseiller municipal - **Michel MIALON**, adjoint - **Josiane CAMOIN**, adjointe - **Yvette VIALLE**, conseillère municipale - **Solange AUBOSSU**, conseillère municipale.

## Le personnel communal



De gauche à droite et de haut en bas :

### **Maryse MAISONNEUVE**

Rédacteur principal assurant les fonctions de secrétaire de mairie.

### **Yannick CROS**

Agent de maîtrise en charge de la voirie, des réseaux d'eaux potables, usées et pluviales, des espaces verts et des bâtiments.

### **Arlette CEYSSON**

adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe assurant le ménage de tous les bâtiments communaux et le fonctionnement de la cantine scolaire.

### **Béatrice PLANCHER**

adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe exerçant les fonctions d'ATSEM et périscolaire.

### **Houria BENGAB**

Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe en charge du ménage des locaux scolaires et assure divers remplacements.

### **Catherine BOUCHER**

adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe affecté à l'école et adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à la mairie et périscolaire.

### **Séverine PRUNARET**

Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe en charge de la garderie scolaire du soir et de la cantine.

# Retrospective 2016

- **4 janvier** Prise de fonction d'une aide maternelle supplémentaire en contrat aidé.
- **7 janvier** Rencontre municipalité et commerçants des Terres de Millet : éclairage, accès, sécurité...
- **10 janvier** Réunion de la Commission Communale chargée de la révision des listes électorales.
- **11 janvier** Vœux du Maire à la population.
- **13 janvier** Etude du SDE 07 du renforcement de l'éclairage public communal.
- **14 janvier** Commission Communale Urbanisme et Travaux réunie tous les jeudis.
- **18 janvier** Juste un peu de neige pour le décor.
  
- **15 février** Etude des demandes de subventions par la Commission Associations.
- **29 février** Audition de nouveaux intervenants périscolaires par la Commission Education.
- **29 février** Réunion de la Commission Communale chargée de la révision des listes électorales.
- **29 février** Clôture des comptes administratifs 2015 par la Commission Finances.
  
- **2 mars** Commission Sécurité : amélioration vidéoprotection et étude de la vigilance citoyenne.
- **7 mars** Conseil Municipal : adoption des comptes administratifs et des résultats comptables 2015.
- **10 mars** 1<sup>er</sup> Conseil d'Ecole.
- **14 mars** CCAS : adoption du compte administratif 2015 et du budget 2016.
- **19-20 mars** CCAS : thé dansant et baby troc au profit de l'association Pas à Pas.
- **21 mars** Commission Finances : budgets 2016.
  
- **4 avril** 2<sup>ème</sup> Conseil Municipal : budgets 2016 proposés par la Commission Finances approuvés.
- **4 avril** Bulletin municipal du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 élaboré par la Commission Communication.
- **9 avril** Commission Environnement et bénévoles nettoient les berges de l'Ardèche.
- **25 avril** CCAS : bilan des 19 et 20 mars pour Pas à Pas et préparation fête des enfants du 18 septembre.
- **28 avril** Commission des Affaires Scolaires : étude des activités périscolaires pour la rentrée 2016.
  
- **5 mai** Dépôt d'une gerbe sur la tombe de l'ancien Maire : Paul NEVISSAS.
- **8 mai** Commémoration avec les Anciens Combattants.
- **11 mai** Commission Fêtes, Cérémonies : organisation de la fête du 14 juillet et cinéma du 29 août.
- **18 mai** Elus et Amicale Laïque calent le financement de l'éveil musical des écoliers.
- **30 mai** Réunion publique « Vigilance citoyenne » en présence de Mme la Sous-Préfète.
- **30 mai** 3<sup>ème</sup> Conseil Municipal : réalisation d'emprunts.
- **30 mai** Bulletin municipal du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 élaboré par la Commission Communication.
  
- **9 juin** 2<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole.
- **14 juin** Commission Fêtes, Cérémonies : derniers réglages fête du 14 juillet et cinéma du 29 août.
- **24 juin** La fête de l'école réjouit enfants, parents, enseignants, personnel et élus.
- **27 juin** CCAS : fête des enfants et nouvelle manifestation 2016 destinée à collecter des fonds.
  
- **11 juillet** Planning d'utilisation de la salle polyvalente des associations et accueil des nouveaux habitants.
- **14 juillet** Fête du 14 juillet : feux d'artifice tirés avec succès pour un public venu nombreux.
- **28 juillet** Commission du Personnel : organisation du travail avec le personnel affecté à l'école.
  
- **29 août** 2<sup>ème</sup> édition réussie du cinéma effectuée à la salle polyvalente avec "La Vache".
- **30 août** Commission du Personnel : audition de 4 candidats au contrat aidé pour l'école
  
- **1 septembre** Rentrée scolaire avec une légère baisse des effectifs.
- **12 septembre** Le CCAS règle les derniers détails de l'organisation de la fête des enfants.
- **15 septembre** Présentation des intervenants des activités périscolaires.
- **18 septembre** 9<sup>ème</sup> édition de la fête des enfants organisée au stade par le CCAS et quelques associations.
- **19 septembre** 4<sup>ème</sup> Conseil Municipal : avis défavorable au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.
- **30 septembre** Vernissage à la salle polyvalente d'une superbe exposition de la Bibliothèque.

- ➔ **3 octobre** CCAS : bilan de la fête des enfants et organisation du repas pour les 66 ans et plus.
- ➔ **13 octobre** Réunion comme tous les jeudis, la Commission Urbanisme étudie les chemins de randonnées.
- ➔ **14 octobre** Vernissage à la salle polyvalente d'une superbe exposition de l'association de Patchwork.
- ➔ **17 octobre** 3<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole.
- ➔ **27 octobre** Commission Urbanisme : révision du PLU et de son PADD.
  
- ➔ **5 novembre** Rallye de l'Ardèche : Christophe, Maxime et Bastien FONTAINE font briller nos couleurs.
- ➔ **7 novembre** Commission des Finances : étude des différents tarifs pratiqués.
- ➔ **9 novembre** 1 cm de neige a blanchi tous les beaux paysages de la commune.
- ➔ **11 novembre** Commémoration avec les anciens combattants.
- ➔ **17 novembre** Réunion de la Commission Communale chargée de la révision des listes électorales.
- ➔ **28 novembre** 5<sup>ème</sup> Conseil Municipal : fusion des Communautés de Communes CCPAV et Vinobre.
- ➔ **28 novembre** Commission Communication : bulletin municipal annuel.
  
- ➔ **1 décembre** Commission Urbanisme : PADD de la révision du PLU aux personnes publiques associées.
- ➔ **3 décembre** Le Téléthon organisé par "Saint-Didier en Fête".
- ➔ **4 décembre** Le CCAS a ravi les plus âgés. Les absents ont eu droit à un bon d'achat.
- ➔ **12 décembre** 6<sup>ème</sup> Conseil Municipal.
- ➔ **12 décembre** Commission communication : finalisation de ce bulletin municipal 2017.
- ➔ **16 décembre** CCAS : remise des places de cinéma, lasergame, bowling, piscine aux jeunes adolescents.
- ➔ **16 décembre** Bon moment de convivialité entre tout le personnel et les élus.



 <b>AUDITION CONSEIL</b>		<b>BILAN AUDITIF GRATUIT</b>
<b>Mieux entendre Vous va si bien !</b>		<b>ESSAI GRATUIT</b>
<b>Grégory Michelard</b>		<b>REGLEMENT 10 FOIS SANS FRAIS</b>
<b>Les Terres de Millet</b> 07200 St-Didier-sous-Aubenas <b>04 75 35 59 86</b>		

<b>AMBULANCE BOURRET</b>	
	<b>TAXI</b> <small>CONVENTIONNÉ CPAM</small>
<b>V.S.L</b>	
<b>Aubenas - Tél. 04 75 93 68 07</b> <b>TOUTES DISTANCES - VÉHICULES CLIMATISÉS</b> <small>TAXI : Commune de stationnement : St-Didier-sous-Aubenas</small>	

# Budget principal m14

	2 016	2 015	2 014		2 016	2 015	2 014
<b>section de fonctionnement m14</b>				<b>section d'investissement m14</b>			
<b>DEPENSES</b>	<b>687 000</b>	<b>624 600</b>	<b>627 000</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>608 000</b>	<b>610 000</b>	<b>884 000</b>
Charges à caractère général	123 000	118 900	113 000	Total des dépenses d'équipement	519 822	487 658	440 971
Charges de personnel	215 600	205 000	195 150	Charges financières	61 500	59 700	74 200
Autres charges de gestion courante	110 000	108 000	100 000	Opérations d'ordre	10 000	10 380	10 380
Charges financières	19 300	20 800	22 901	Déficit reporté	16 678	52 642	358 449
Charges exceptionnelles	1 400	1 800	1 500				
Opérations d'ordre entre section	15 700	15 100	13 961				
Virement à la section d'investissement	197 000	153 000	179 988				
<b>RECETTES</b>	<b>687 000</b>	<b>624 600</b>	<b>627 000</b>	<b>RECETTES</b>	<b>608 000</b>	<b>610 000</b>	<b>884 000</b>
Atténuation de charges	0	0	50	Subventions et divers	231 554	255 034	297 936
Produits des services	46 000	41 000	39 800	Emprunts	0	0	0
Impôts et taxes	365 800	342 600	360 500	Fonds de Compensation TVA	30 000	15 000	119 000
Dotations et participations	123 400	128 800	142 073	Taxe Locale d'Equipement TLE	20 037	21 144	25 623
Autres produits de gestion courante	43 000	41 500	40 400	Produits des cessions	0	0	0
Produits financiers	10	10	10	Affectation des résultats	113 709	149 922	253 653
Produits exceptionnels	1 309	1 265	1 400	Caution	0	800	0
Opérations d'ordre entre section	10 000	10 000	10 380	Opérations d'ordre	15 700	15 100	7 800
Excédent reporté	90 481	54 425	32 387	Virement de fonctionnement	197 000	153 000	179 988
				Excédent reporté	0	0	0



**CHANCIAC & fils**  
Aubenas  
Déménagement  
Garde meubles

Rue Marc Seguin - BP 30197  
07204 AUBENAS CEDEX  
Tél. 04 75 35 22 24  
Fax 04 75 35 23 37  
chaniac.demenagement@wanadoo.fr  
www.chaniac-demenagement.com

BAR - TABAC Salle climatisée

**« Le St-Didier »**  
**Jeux de boules - Salle PMU**  
**Siège du Foot**

**LOTTO**  
**AMIGO**

244, Route de Montélimar  
ST-DIDIER-SOUS-AUBENAS

☎ **04 75 35 12 27**

# Budget m49 (eau et assainissement)

	2 016	2 015	2 014		2 016	2 015	2 014
<b>section d'exploitation m49</b>				<b>section d'investissement m49</b>			
<b>DEPENSES</b>	<b>239 000</b>	<b>224 100</b>	<b>223 000</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>482 000</b>	<b>305 000</b>	<b>257 000</b>
Charges de gestion courante	139 100	129 790	123 300	Total des dépenses d'Equipement	456 300	279 795	232 450
Charges financières	4 100	3 850	4 300	Amortissement des subventions	15 000	15 000	14 750
Charges exceptionnelles	1 000	15 000	3 000	Charges financières	10 700	10 205	9 800
Dotation aux amortissements	47 200	46 750	46 650	Déficit reporté	0	0	0
Virement à la section d'investissement	47 600	28 710	45 750				
Déficit reporté	0	0	0				
<b>RECETTES</b>	<b>239 000</b>	<b>224 100</b>	<b>223 000</b>	<b>RECETTES</b>	<b>482 000</b>	<b>305 000</b>	<b>257 000</b>
Produits de gestion courante	198 974	193 000	184 795	Subventions	20 446	1 200	8 800
Produits exceptionnels	0	13	4	Emprunts	100 000	0	0
Opérations d'ordre	15 000	15 000	14 750	Fonds de compensation TVA	2 379	540	8 400
Excédent reporté	25 026	16 087	23 541	Affectation des Résultats	28 704	45 600	58 380
				Compte de liaison	1 000	1 000	1 000
				Reprise sur amortissement	47 200	46 750	46 150
				Virement de fonctionnement	47 600	28 170	45 750
				Excédent reporté	234 671	181 200	88 020

**Bruno Boillon**  
**Artisan Electricien**  
 neuf - rénovation - dépannage  
 06 28 45 44 12  
 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

Depuis 1920

l'exigence de la  
**qualité**

**imbert**  
 Noblesse du Marron en Ardèche

Marrons Imbert  
 Chemin du Lac 07200 Aubenas • France  
 Tél. 04 75 35 13 39  
[www.marrons-imberty.com](http://www.marrons-imberty.com)

**POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE Brigitte BARATIER à votre écoute**

« PARCE QUE LA VIE EST DÉJÀ ASSEZ CHÈRE ! »

- Organisation complète des obsèques,
- Prise en charge mutuelle - Tiers Payants
- Transport de corps avant et après mise en bière
  - Contrats obsèques
- Accès à toutes les chambres funéraires
- Marbrerie - Pose de caveau sous 48h
  - Grand choix d'articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
  - Gravures personnalisées

3, rue Ampère (sous la Gare à côté de Toustocks) - 07200 AUBENAS  
 Tél. 04 75 39 47 06 - Fax. 04 75 39 47 92 - E.mail : roc-eclerc.aubenas@orange.fr

# Comparatif 2016 des taux des 3 taxes

Communauté de Communes du Pays d'Aubenas Vals (C.C.P.A.V.)			
Communes	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Saint-Didier-sous-Aubenas 2015	5,45%	9,49%	91,09%
<b>Saint-Didier-sous-Aubenas 2016</b>	<b>5,64%</b>	<b>9,58%</b>	<b>91,09%</b>
Aizac	8,74%	15,08%	143,25%
Antraigues	10,32%	20,74%	128,16%
Asperjoc	11,50%	18,58%	148,39%
Aubenas	10,45%	21,89%	115,12%
Genestelle	8,72%	11,60%	86,49%
Juvinas	10,15%	12,73%	123,30%
La Bastide sur Besorgues	7,29%	9,18%	106,57%
Labégude	6,04%	13,24%	78,46%
Lachamp Raphaël	5,41%	10,38%	50,21%
Laviolle	8,24%	10,30%	75,14%
Mézilhac	5,89%	7,65%	66,66%
Saint Andéol de Vals	9,34%	11,02%	64,84%
Saint Etienne de Boulogne	7,36%	8,11%	71,00%
Saint Joseph des Bances	13,83%	15,22%	85,42%
Saint Julien de Serre	8,09%	10,91%	87,06%
Saint Michel de Boulogne	9,09%	10,15%	61,82%
Saint Privat	7,13%	15,78%	107,06%
Ucel	7,27%	11,70%	69,69%
Vals les Bains	9,91%	21,27%	31,42%
Vesseaux	7,65%	11,70%	85,21%
C.C.P.A.V.	11,07%	4,08%	15,39%
Communauté de Communes du Vinobre (CDCV)			
Ailhon	8,31%	10,36%	112,13%
Fons	9,41%	9,59%	69,00%
Lachapelle sous Aubenas	6,46%	9,69%	47,06%
Lanas	10,32%	15,75%	120,00%
Lentillères	9,02%	12,20%	93,47%
Mercuer	5,94%	11,35%	95,86%
Saint Etienne de Fontbellon	5,20%	10,85%	70,32%
Saint Sernin	7,88%	12,98%	69,66%
Vinezac	7,60%	9,84%	46,14%
C.D.C. du VINOBRE	10,91%	2,56%	19,67%
Communauté de Communes Berg et Coiron (CDCBC)			
Berzème	13,34%	12,45%	52,99%
Darbres	13,45%	10,83%	49,03%
Lavilledieu	13,18%	8,34%	73,35%
Lussas	16,00%	17,20%	70,86%
Mirabel	10,08%	6,69%	48,14%
Saint Andéol de Berg	10,14%	6,26%	61,17%
Saint Germain	15,36%	12,73%	81,15%
Saint Gineys en Coiron	14,34%	13,13%	86,11%
Saint Jean le Centenier	15,35%	12,49%	60,97%
Saint Laurent sous Coiron	13,31%	9,73%	81,68%
Saint Maurice d'Ibie	12,47%	7,43%	64,73%
Saint Pons	12,49%	12,50%	69,31%
Sceautres	15,15%	7,08%	43,05%
Villeneuve-de-Berg	15,39%	11,54%	81,13%
C.D.C.B.C.	7,67%	3,78%	16,00%

# Bilan des principales réalisations 2016

## III → RN 102

La première tranche des travaux située entre les feux tricolores du carrefour de l'école jusqu'aux Ets Casino a dû être arrêtée avant l'été 2016. Deux raisons à cela.

La première est consécutive à l'amiante trouvée dans les anciennes canalisations d'assainissement. Elle implique des préconisations spécifiques pour travailler en sécurité sur le chantier.

La deuxième est technique. Le goudronnage des trottoirs existants à mettre aux normes d'accessibilité n'a pas été possible du fait de l'instabilité du vieux canal des eaux pluviales.

Ainsi, vu les coûts supplémentaires engendrés et l'impossibilité de finir dans les délais imposés par l'Etat pour permettre l'enchaînement des travaux de mises aux normes du tunnel de Baza, cette première tranche reprendrait en 2017 si son financement est bouclé.



Rappelons cependant que les travaux de renforcement d'éclairage public sont eux terminés et apportent un élément de confort et de sécurité non négligeable pour tous les usagers et riverains de cette route nationale.

Le réseau d'eau potable renouvelé est posé. Restent tous les branchements des particuliers à effectuer.

Il en est de même pour le réseau d'assainissement également renouvelé. Reste à traiter l'ancienne canalisation et son amiante.

Enfin, tous les trottoirs et le revêtement de la chaussée restent à faire.

Voilà un résumé de la situation de cette opération, fort complexe et onéreuse, que la ténacité de la municipalité permettra d'amener à son terme, malgré les difficultés rencontrées.

## III → VOIRIE

La commune a continué à régulariser les actes administratifs des élargissements réalisés avant 2008. En 2016, les chemins du Village et de Prélafont ont été traités. Ces régularisations de cession de terrain à la commune se font à l'euro symbolique. La commune prenant en charge tous les frais (notaires, géomètres). Ce programme de longue haleine se poursuivra durant plusieurs années pour toutes les voies communales.

S'agissant de travaux, la commune a pu lancer les opérations suivantes :

- L'amélioration de sécurité de la sortie de la zone commerciale des Terres de Millet débouchant sur le chemin



des Vignettes. Le rétrécissement de ce dernier à une seule voie de circulation ralentira les véhicules et amènera une meilleure visibilité à ceux sortant de la zone commerciale.

- L'amélioration de la sécurité du carrefour chemin de St Pierre - chemin de Prélafont (angle du lotissement Prélafont au niveau de la maison BLANCHARD). Là aussi, le rétrécissement de ce dernier à une seule voie de circulation ralentira les véhicules et permettra aux piétons de traverser en sécurité sur le nouveau passage piéton créé à cet effet et prolongé par un nouveau trottoir le long de la propriété de Michel GIBAUD.



- L'amélioration de la sécurité des entrées et des sorties au niveau du portail du stade.

- Goudronnage de l'élargissement du chemin du Bosquet au niveau de la maison COSTE.

### ➡ ECLAIRAGE PUBLIC

Le chemin de la Plaine a vu le nombre de lampes doubler afin d'améliorer la sécurité des usagers et plus particulièrement celle des scolaires se rendant à la gare routière pour prendre le bus.

### ➡ CABINET PARAMEDICAL

L'étude de faisabilité d'une extension a été réalisée et s'est avérée concluante puisque le permis de construire a été déposé durant l'été 2016, l'attribution des marchés aux entreprises est en cours à l'heure où nous écrivons ce bulletin municipal. Les travaux pourraient commencer fin 2016 ou début 2017.



Depuis 2012, ce local communal (ex-Garage SOULIER) est loué aux professionnels de santé. L'équipe a démarré avec les infirmières et l'orthophoniste. En 2015, une ostéopathe les a rejointes. Toujours à la recherche d'un médecin généraliste, la municipalité est aussi en contact avec d'autres disciplines.

Grace à l'attractivité de notre commune, la motivation et la réussite de cette équipe paramédicale actuelle et de vos élus, la création d'une maison médicale qui pourrait regrouper tous ces partenaires de santé est à l'étude pour les années à venir. A suivre...

### ➡ BIBLIOTHEQUE

Situé au carrefour de la RN 102 et du chemin de l'école, à l'angle des feux tricolores, ce local communal mis à la disposition de la bibliothèque associative "Au fil des pages" a vu toutes ses menuiseries changées. Ce confort nécessaire et l'accueil chaleureux des bénévoles vous permettront



de passer d'agréables moments de lecture, de rencontre et de dénicher des ouvrages dont vous n'auriez même pas soupçonné l'existence.

### ➡ ECOLE

Les méthodes d'enseignement évoluent avec l'informatique et internet. 2 classes ont été équipées de vidéoprojecteurs et d'ordinateurs portables qui permettent aux institutrices et aux écoliers d'utiliser les nouvelles technologies.

Malgré la baisse des effectifs, le contrat aidé a été renouvelé pour l'année scolaire 2016-2017 et les enseignantes ont été conviées à participer à son recrutement.

### ➡ PERISCOLAIRE

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAPS) à la charge des communes représentent pour Saint-Didier un coût annuel de 15 000 € environ. La responsabilité et l'organisation imposées restent très problématiques pour les petites communes qui ont beaucoup de mal à recruter des intervenants pour 45 minutes d'activité de 15h45 à 16h30. Ces derniers nous quittent fort logiquement du jour au lendemain lorsqu'ils trouvent un autre travail plus stable et d'une durée hebdomadaire plus conséquente. Bien que non obligatoires, ce sont plus de 40 écoliers qui fréquentent quotidiennement les trois ateliers NAPS mis en place. Ces NAPS permettent d'après l'Education Nationale d'alléger les rythmes scolaires qui ont toujours pourtant la même durée hebdomadaire répartie, certes différemment (école le mercredi matin) mais à laquelle il faut ajouter ces trois quart d'heures de NAPS journaliers pour la plupart des élèves dont les parents travaillent et ne peuvent pas faire autrement.

Le planning 2016-2017 propose les activités variées suivantes : lundi : anglais ou gym expression corporelle ou ludothèque ; mardi : arts plastiques ou jardinage ou ludothèque ; jeudi : création d'un film ou tennis hand-ball ou ludothèque ; vendredi : danse, bibliothèque ou ludothèque.

### ➡ LES ANIMATIONS DU VILLAGE

Une commune et ses élus ne se connaissent pas que par les travaux réalisés et visibles. Les relations et les liens créés avec ses concitoyens sont aussi très importants et sinon plus aux yeux de votre municipalité.

C'est pourquoi, nous avons encore déployé en 2016 beaucoup de temps, d'énergie et de moyens pour faire vivre notre village et créer des rencontres au travers des manifestations (cérémonies des vœux, monument aux morts, accueil des nouveaux habitants, fête du 14 juillet, cinéma en plein air, fête des enfants, repas avec nos aînés), des réunions publiques (séances du Conseil Municipal, commissions communales ouvertes à des non élus, réunions de quartiers ou de voisins, présentation de projets majeurs, concertations...) relayés par notre soutien aux associations.

### ➡ REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La phase diagnostique a été réalisée avant l'été 2016, la phase de Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) se termine, elle est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal, il s'agit de faire valider les orientations générales par l'Etat, les personnes publiques associées et le Conseil Municipal.

Une réunion publique de concertation sera organisée au cours du premier semestre 2017 à la salle polyvalente pour ces deux premières phases.

## ROUTE NATIONALE 102 (1<sup>ère</sup> tranche)

Cette opération qui n'a pas pu être terminée en 2016, pour les raisons invoquées dans ce bulletin municipal au bilan des réalisations 2016, sera effectuée après les travaux du tunnel de Baza, soit entre avril et l'été 2017, en espérant que d'autres complications ne surviennent entre temps.

## ROUTE NATIONALE 102 (2<sup>ème</sup> tranche)

Suite à la première tranche de travaux qui devrait être enfin réalisée en 2017 après les nombreuses complications décrites précédemment, une deuxième tranche serait souhaitable et nécessaire. Cependant, vu les coûts, la complexité des travaux et le désengagement de l'Etat, cette deuxième tranche reste très hypothétique à l'heure actuelle.



## VOIRIE

La Commune va continuer sur plusieurs années son programme de régularisation des élargissements qui n'avaient pas fait l'objet d'actes notariés par le passé. Cette année, les démarches ont été entamées pour les chemins du Village, Prélafont et de Saint Pierre. Ces régularisations de cessions de terrain à la commune pour l'élargissement des voiries se font à l'euro symbolique. La commune prenant en charge les frais notariés, des géomètres et certaines clôtures à rebâtir.



Pour ce qui est des travaux, plusieurs chemins sont à l'étude pour refaire les goudronnages après amélioration des

différents réseaux et de la sécurité des usagers. Les chemins prioritaires que nous espérons traiter d'ici la fin du mandat (2020) concernent Les Prades après la salle polyvalente, la continuité de ce qui a déjà été fait pour le chemin des Terres de Millet et Le Bosquet qui permettent d'accéder par le sud aux lotissements de l'allée Félix Plantevin.

## ALLEES DU CIMETIERE



Il s'agira de traiter en 2017 la deuxième partie qui n'a pas pu être réalisée en même temps que la première en 2015 pour des questions financières.

## LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Saluons le travail et le courage de la Commission Communale Urbanisme qui planche sur cette délicate opération lancée en 2014. Remercions aussi les membres volontaires et non élus (Georges HARDER, Jean-François ROURE et Jérôme CIVADE) qui ont souhaité participer à ce long travail.



2017 débutera par la présentation des 2 premières phases : le Diagnostic et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables).

Une réunion publique sera organisée au cours du premier semestre 2017 à la salle polyvalente pour ces deux premières phases.

La troisième phase concernera la mise en forme réglementaire du PLU, c'est-à-dire, définition du zonage, du règlement et des orientations d'aménagement de programmation (OAP).

La quatrième phase consistera à arrêter le projet de PLU.

La cinquième phase sera celle de la consultation des personnes publiques associées.

La sixième phase constitue l'enquête publique d'un mois.

La septième et dernière phase : Approbation du PLU après respect de toutes les procédures réglementaires.

Le calendrier prévisionnel de 7 phases obligatoires nous laisse espérer l'achèvement de la révision du PLU avant la fin de cette année 2017.

### ➡ ACQUISITION D'UN TERRAIN POUR CREER DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Ce projet d'aménagement est important pour l'avenir de la commune. Il mettra certainement plusieurs années à voir le jour de par les investissements à réaliser. Le « grand pré » de Prélafont de 13 000 m<sup>2</sup> propriété de la famille de madame Juliette TOURVIEILLE pourrait faire l'objet de multiples projets qui sont en réflexion pour l'avenir et le développement de la Commune.



Il serait construit des logements locatifs et d'accession à la propriété (vente).

La commune ne disposant pas de place publique digne de ce nom, il pourrait être créé dans cet espace à aménager une place de village, lieu de plein air de regroupement et de rencontre des habitants, de marchés, de festivités et autres à imaginer. La commune aurait son centre bourg, véritable cœur du village.

Un projet de maison de retraite couplée éventuellement à une maison de santé pluridisciplinaire pourrait refaire surface.

L'opportunité d'acquérir ce terrain est un enjeu majeur pour la commune afin d'en maîtriser un aménagement cohérent correspondant aux besoins locaux et non à l'inspiration spéculative et lucrative d'intérêts de promoteurs privés.

Les idées ne manqueront pas, elles sont d'ailleurs les bienvenues ! Mais les moyens notamment financiers ne permettront peut-être pas de se lancer seul dans de telles opérations.

C'est pourquoi, une combinaison de projets privés en adéquation avec les objectifs et les projets publics sous maîtrise communale pourrait être une solution envisageable voire souhaitable.

L'année 2017 sera-t-elle celle de l'achat de ce terrain par la commune ? Les démarches et les différentes procédures sont en cours pour cela. Cette première étape est essentielle à la naissance d'un projet qui reste à affiner, car sans foncier, il ne peut y avoir de projet. Il s'agira ici de travailler pour l'avenir et d'avoir une vision à long terme du développement harmonieux de la commune.

### ➡ EXTENSION DU CABINET PARAMEDICAL

Depuis son ouverture en 2012, le succès de ce cabinet est dû aux infirmières, à l'orthophoniste et à l'ostéopathe. L'étude de l'agrandissement de ce bâtiment communal s'est avérée concluante. Le permis de construire ayant été accordé, les travaux vont pouvoir commencer.

### ➡ FETE DU 14 JUILLET

On prend les mêmes et on recommence à faire la fête le vendredi 14 juillet. En tant qu'organisateur depuis 2014, la municipalité espère toujours voir décoller les montgolfières si la météo est favorable. Notre ténacité et vos encouragements



motivent les élus et tous les nombreux bénévoles pour vous faire réaliser votre baptême en montgolfière et découvrir notre village vu d'en haut.

### ➡ CINEMA EN PLEIN AIR POUR L'ETE 2017

Vu le succès et la réussite des deux premières séances de 2015 ("La famille Béliet") et de 2016 ("La Vache"), la commune s'est à nouveau portée candidate à l'organisation d'une séance de cinéma en plein air pour l'été 2017. Si la météo le permet, elle aurait lieu sur le parking de la salle polyvalente. Le bénéfice éventuel de cette opération sera versé au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale).



**Vib's** présente

cache  cache



Centre cial les Terres de Milliers  
07200 SAINT-DIDIER SOUS AUBENAS

Lundi 10h à 19h &  
du Mardi au Samedi de 9h30 à 19h  
Téléphone : 04 75 35 72 23

### ➡ FETE DES ENFANTS : 10 ANS DEJA !

Le 10<sup>ème</sup> anniversaire de cette fête des enfants organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aura lieu au stade municipal le dimanche 17 septembre 2017 de 14h30 à 17h30. Chaque année elle ravit près de 80 enfants présents. Le goûter leur est offert et ils peuvent s'adonner à de multiples activités gratuites.



### ➡ BILAN MI-MANDAT

23 mars 2017 marquera déjà la mi-mandat. 3 ans déjà !... Ce sera alors le temps de dresser le tableau des nombreuses réalisations et de s'assurer qu'elles sont conformes à nos engagements que vous avez largement approuvés en 2014. Ce premier bilan vous sera présenté en 2017 mais, ce sera aussi l'occasion de vous confirmer, non seulement les projets déjà engagés pour la fin du mandat, mais aussi, ceux qui pourraient être réalisés en plus, du fait de la gestion saine des deniers publics de la municipalité.

**A l'entrée de Saint-Didier-sous-Aubenas**  
07200 AUBENAS



**04 75 35 44 45**



**04 75 93 81 51**

[www.accorhotels.com](http://www.accorhotels.com)

# Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Deux cents ans d'histoire. Le traitement de la pauvreté et l'aide aux personnes en difficulté ne datent pas d'hier. De la charité chrétienne aux bureaux de bienfaisance, jusqu'aux bureaux d'aide sociale, l'action sociale s'est progressivement organisée.

Le 6 janvier 1986, quand les bureaux d'aide sociale deviennent des Centres Communaux d'Action Sociale, l'Etat leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'action sociale et médico-sociale, consécutivement aux lois de décentralisation. Aujourd'hui, ce sont les C.C.A.S. qui aident et soutiennent les plus défavorisés dans un contexte cependant beaucoup plus large d'interventions de développement social local. Désormais, ils sont reconnus comme un outil de politique incontournable de l'action sociale locale. Ils sont le moyen privilégié par lequel la solidarité publique et surtout locale, peut réellement s'exercer.

Le C.C.A.S est présidé par le Maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux siégeant au Conseil Municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire. On compte généralement parmi celles-ci un représentant des associations familiales, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées et un représentant œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion. Cette parité apporte au C.C.A.S. une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et la société dans laquelle il s'organise. De plus, elle induit des coopérations négociées et adaptées entre élus, le monde associatif et les professionnelles sociaux.

Le C.C.A.S est un « établissement public administratif » à part entière. Il est doté d'une personnalité juridique de droit public et d'une existence administrative et financière (budget 12 800 €) distincte de la commune. Il est géré par un Conseil d'Administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale. Il participe à l'animation générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Le C.C.A.S participe à la mobilisation de la lutte contre l'exclusion (aide alimentaire), des services d'aide à domicile (ADMR, ...), des informations, des préventions (plan canicule), des hébergements (maisons de retraite) et des animations (pôle sénior intercommunal). Le C.C.A.S. attribue des secours d'urgence et participe à l'instruction des demandes d'aide sociale



légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées et/ou handicapées, ...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le Département, la Préfecture et les organismes de sécurité sociale.

A Saint-Didier, chaque année le C.C.A.S. organise la fête des enfants 2-12 ans, il offre aux 13-18 ans l'accès à une activité culturelle ou sportive et un repas dansant ou un bon d'achat aux 66 ans et plus.

## Composition du C.C.A.S. de St Didier :

- Le Président, Le Maire, Richard MASSEBEUF
- Les 5 membres élus issus du Conseil Municipal :  
**Josiane CAMOIN, Laurence EYMAR-CLAUZIER, Caroline PARGOIRE, Yvette VIALLE, Noël MACIEJEWSKI.**
- Les 5 membres extérieurs au Conseil Municipal (de gauche à droite) : **Brigitte BONNEFOI, Chantal GRIFFON, Christian HUTEAU, (démissionnaire, déménagement), Denise LAFONT, Nathalie VITIELLO.**

## Assistante Sociale couvrant le secteur de Saint-Didier :

**Mme Géraldine GERARD, Tél. : 04.75.87.87.33**







**Le Moulin**  
D'AUBENAS

BOULANGERIE  
PATISSERIE  
CHOCOLATERIE

**Didier MAGGIO**  
MAITRE ARTISAN

C.C. Les Terres de Millet  
07200 Saint Didier sous Aubenas

lemoulindaubenas@orange.fr  
**04.75.35.52.57**



[www.sos-vidange.com](http://www.sos-vidange.com)  
[info@sos-vidange.com](mailto:info@sos-vidange.com)



S.O.S. VIDANGE DUROCH

VIDANGE, CURAGE ET DÉBOUCHAGE D'ÉGOÛTS  
FOSSES SEPTIQUES, CUVES À MAZOUT, INSPECTION VIDÉO, RAMONAGE

DÉSHYDRATATION DE MATIÈRES DE VIDANGE

07002362

Entreprise agréée

LOCATION

Camion benne 3,5T, camion nacelles 18 et 20 m, nacelle automotrice 18m, nacelle mât 10 m, plate-forme élévatrice 12 m, mini-pelles, mini-chargeur, compresseur

07200 AUBENAS Fax : 04 75 93 03 42  
ZI Ripotier haut **04 75 35 18 70**

07000 PRIVAS  
ch. Pré Mounier **04 75 65 85 43**

papeterie et fournitures de bureau

RESEAU

plein  
ciel



Bureautique  
Informatique  
Papeterie

MECANORGA  
07200 AUBENAS

Tél 04 75 35 26 54

Email : mecanorga@wanadoo.fr

lundi au vendredi de : 8h à 12 h / 14 h à 18 h 30  
(vendredi 18 h)

CHALLON

MOTOCULTURE

---

Vente et réparation  
Matériel pro et espaces verts

www.challonmotoculture.com





309 RN  
07200 St DIDIER  
04 75 35 26 69

Le Pont de GRIGNAN  
26230 COLONZELLE  
04 75 46 56 90

Le Coussillon  
07140 CHAMBONNAS  
04 75 37 22 95

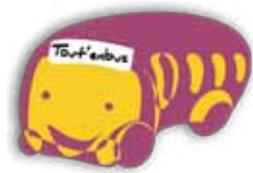
ZI DU LAC  
07000 PRIVAS  
04 75 64 11 57

# Intercommunalité

Le regroupement des communes et des collectivités locales s'accroît encore et notamment pour les plus petites ne pouvant plus gérer seules certaines compétences. N'ayant pas suffisamment de moyens financiers, humains (personnel) matériels et patrimoniaux, ces regroupements intercommunaux consensuels et bien négociés permettent de financer de plus en plus d'actions dépassant le cadre du territoire communal.

Notre commune adhère à ce jour à 8 structures intercommunales qui sont :

**1- TOUT'ENBUS** (bus ligne n°2, transports scolaires, vélos électriques, gare routière, ...).



**2- SYNDICAT DU BOURDARY** (stations d'épurations...).

**3- SIDOMSA** (Traitement des ordures ménagères...).

**4- SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 07** (éclairage public, extensions électriques, enfouissement Télécom...).

**5- SYNDICAT ARDECHE CLAIRE** (qualité de l'eau de la rivière, inondation, sécheresse, travaux...).

**6- PAYS DE L'ARDECHE MERIDIONALE** (Scott,...).

**7- SYNDICAT DES INFOROUTES DE L'ARDECHE** (informatisation des mairies et des écoles, site internet...).

**8- COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS AUBENAS VALS (CCPAV)** (collecte des ordures ménagères, voirie d'intérêt communautaire, voie verte, agenda 21, tourisme, zones économiques, centres de loisirs itinérants, crèches, RAM, pôle séniors, urbanisme ADS+PLH+SPANC, piscine couverte, médiathèque).

S'agissant de cette dernière et à l'heure où nous écrivons ces lignes, la CCPAV devrait connaître de nombreux changements au 1<sup>er</sup> janvier 2017 si la volonté de l'Etat se confirme. Par le biais de la loi de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), l'Etat cherche à imposer la fusion des communautés de communes des communes du Vinobre et de la CCPAV et ce au détriment du suffrage universel de mars 2014 pour lequel vous avez mandaté vos élus pour 6 ans pour représenter la CCPAV.

Vous trouverez ci-après la délibération en date du 19.09.2016

du Conseil Municipal de Saint-Didier s'y opposant quant à la manière de procéder :

« Vu le courrier de M. le Préfet en date du 5.08.2016 relatif à la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI),

Etant donné que notre bassin de vie regroupe naturellement les territoires des Communautés de communes Pays d'Aubenas-Vals (CCPAV) et du Vinobre et que leur fusion aurait dû être réalisée logiquement depuis fort longtemps,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'émettre un **avis favorable** au projet de fusion de ces deux Communautés de communes à la date du **1.04.2020** et **non** à la date du 1.01.2017 et ce, pour les deux raisons essentielles suivantes :

- En 2014, le suffrage universel a désigné des élus qui, pour la plupart ont été mandatés pour représenter et défendre les intérêts d'un territoire intercommunal donné et ce, pour une durée de 6 ans.

Fondamentalement, ne pas respecter ce choix des électeurs constitue une très **grave atteinte à la démocratie**.

Le Conseil Municipal considère que cette façon de procéder de l'Etat, au même titre que le passer-outre et le 49-3, est inadmissible et contribue inévitablement à la désertion des urnes.

Si l'Etat veut imposer ses réformes de cette façon-là, qu'il assume jusqu'au bout ses décisions mais, cette manière de faire, le Conseil Municipal ne peut lui, en aucun cas, la cautionner.

- La CCPAV a déjà connu plusieurs élargissements de son périmètre qui ont nécessité, à chaque fois, et à juste titre, beaucoup de temps pour que tous les élus de ces territoires très disparates, se connaissent, travaillent ensemble et s'accordent sur la gouvernance, les compétences et leurs financements, l'évaluation des charges et des recettes transférées et la mutualisation des personnels et des matériels.

Techniquement, décider d'une telle fusion et la mettre en place, en seulement trois mois, n'est pas raisonnable pour réaliser ce travail de fond de qualité si indispensable.

Aucune étude financière, aucun chiffrage n'a été présenté aux élus de la Communauté de Communes et aux communes membres pour mesurer les conséquences d'une telle fusion ».

Affaire à suivre ! ...

## ► Permanences des élus :

le Maire reçoit sur RDV,

les adjoints, M. ROURESSOL Raymond, tous les matins sur RDV, Mme CAMOIN Josiane, lundis 10h-12h et vendredis sur RDV, M. GUYON Marc, sur RDV, M. MIALON Michel, sur RDV

## ► Les Assistantes Maternelles agréées :

NOM - Prénom	Adresse	Téléphone	Agrément
FRANÇOIS Marie-Line	18, Ch. des Ecoles	04 75 35 04 33	4 enfants
MOREL Séverine	52, Ch. Terres de Millet	06 82 49 17 86	3 enfants
SEGURA Roselyne	274, Ch. du Village	04 75 93 69 91	2 enfants
PRAT Magalie	16, Pré de la Fontaine	06 12 49 87 18	2 enfants

► **Ordures ménagères** : la collecte des poubelles règlementaires est assurée les mardis et vendredis matins.

**Les déchets doivent impérativement être déposés dans des sacs et dans un container dont l'acquisition est à la charge des utilisateurs (propriétaire ou locataire).**

Tri sélectif, emballages vides (poubelles jaunes) : leur collecte est effectuée un vendredi sur deux (semaines paires). Pour les verres, papiers, deux containers place de la mairie, deux containers chemin de Saint-Pierre, deux containers chemin du Bosquet, deux containers à la salle polyvalente. Sur ces différents sites, le SIDOMSA a mis en place un bac pour la collecte des piles usagées.

► **Les monstres** : Le ramassage des objets encombrants est assuré chaque premier lundi du mois par la Communauté de Communes Pays d'Aubenas-Vals après inscription au Tél. : 0800 07 60 15.

**3 encombrants maximum par adresse ne dépassant pas le total de 3m<sup>3</sup>.**

► **Végétaux ou déchets verts**. Les particuliers peuvent apporter des végétaux aux déchetteries de Labégude et Saint Etienne-de-Fontbellon. Déchets ménagers spéciaux : bois, métaux, cartons, batteries, huiles de vidange doivent également être apportés à ces déchetteries dont les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Ce service est gratuit pour les particuliers. **Renseignements auprès du SIDOMSA au 04 75 94 33 57.**

**Interdiction de faire du feu par arrêté préfectoral.**

## Mairie de Saint-Didier-sous-Aubenas

300 route de Montélimar - BP 50012

07202 Aubenas

Tél. : 04 75 35 16 84 - Fax : 04 75 35 42 80

Site Internet : saint-didier-sous-aubenas.fr

e.mail : ma-stdsa@inforoutes-ardeche.fr

### Heures d'ouverture au public :

lundi : 8h-12h • mardi, mercredi : 9h-12h

jeudi : 15h-19h • vendredi : 8h-12h

► **Elagage** : en bordure du domaine public, faute d'exécution par les riverains, l'arrêté municipal du 20.10.2011 permet l'exécution d'office des travaux par la mairie et la facturation aux dits riverains.

► **Dépôts sauvages** : le dépôt d'ordures et déchets de toutes sortes est formellement interdit sur le territoire de la commune par arrêté municipal de 1994.

► **Animaux** : la divagation des animaux est strictement interdite sur tout le territoire de la commune par arrêté municipal de 2003.

► **Mendicité et consommation d'alcool sur la voie publique** sont interdites par arrêté municipal de 2008.

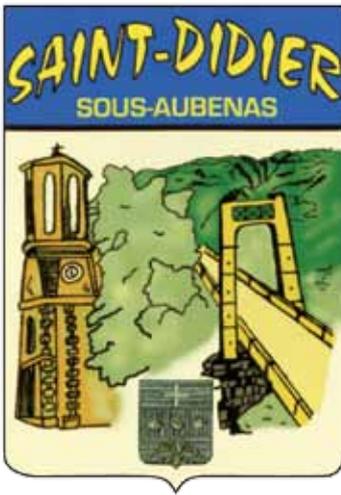
► **"Bruits de voisinage"** (tondeuses, chiens, musiques, etc.) sont réglementés par arrêté préfectoral consultable en Mairie.



**GARAGE DU PONT DE VILLE**  
04.75.35.16.95

ENTRETIEN REPARATION TOUTES MARQUES  
VENTE VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS

SOULIER Eric  
18 Chemin de Saint-Pierre  
07200 SAINT DIDIER/AUBENAS | eric.soulier 650@orange.fr



## Le blason

- Le Pont de Ville
- Le clocher
- La falaise de Jastres



y sont représentés, ceux-ci étant caractéristiques de la commune.

Le blason des premiers seigneurs de Saint-Didier-sous-Aubenas (les Valetons) est repris.

Celui-ci représente la foi, le respect, l'accueil et la générosité :

### \* La Coquille :

- dans l'antiquité, la coquille était le symbole de l'Amour, elle est, par la suite, devenue le symbole des pèlerins qui allaient à Saint Jacques de Compostelle et qui la mettaient sur leur costume à leur retour ;
- signe d'humilité et de respect des autres ;
- trois coquilles représentent une confrérie croyante, respectueuse et vertueuse.

### \* Le Pélican :

- symbolisme christique, amour paternel ;
- Alfred de Musset l'a immortalisé dans un sublime poème **La Nuit de Mai** ("lorsque le pélican lassé d'un long voyage...") ;
- le Pélican se sacrifie et donne son cœur à manger à ses enfants après une pêche infructueuse.

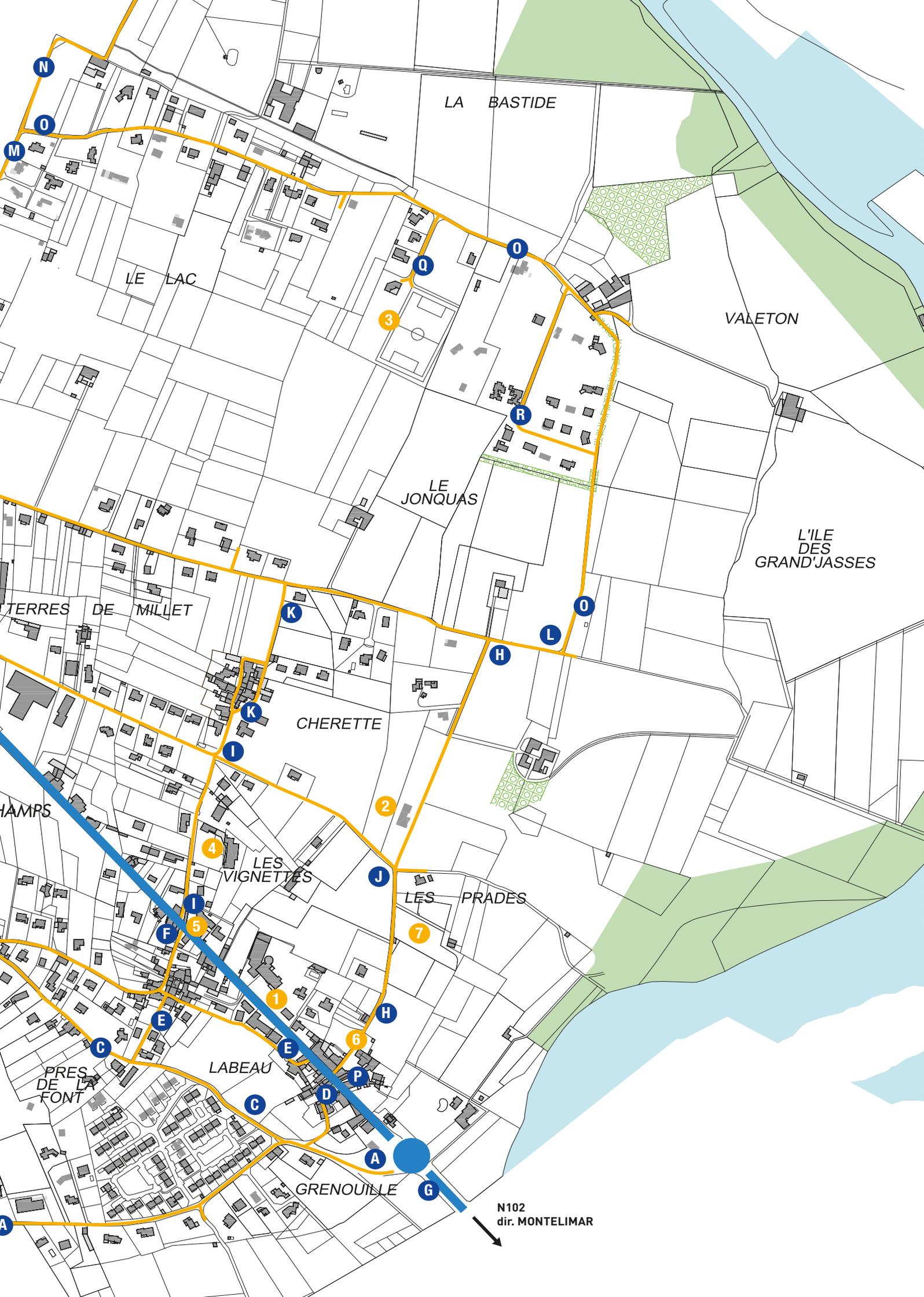


## NOMS DES RUES - BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS

La numérotation est basée sur le système métrique.

Les numéros correspondent à la distance des habitations par rapport au début des chemins.

- |                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>A</b> Chemin de St Pierre         | <b>O</b> Chemin du Bosquet                      |
| <b>B</b> Chemin de la Plaine         | <b>P</b> Place de l'Eglise                      |
| <b>C</b> Chemin de Pré La Font       | <b>Q</b> Impasse du Stade                       |
| <b>D</b> Chemin de Labeau            | <b>R</b> Allée Félix Plantevin                  |
| <b>E</b> Chemin de la Tourasse       | <b>S</b> Centre Commercial de la Plaine         |
| <b>F</b> Chemin du Village           | <b>T</b> Centre Commercial Les Terres de Millet |
| <b>G</b> Route de Montélimar         | <b>1</b> Mairie                                 |
| <b>H</b> Chemin des Prades           | <b>2</b> Salle polyvalente                      |
| <b>I</b> Chemin des Ecoles           | <b>3</b> Stade                                  |
| <b>J</b> Chemin des Vignettes        | <b>4</b> Ecole                                  |
| <b>K</b> Chemin de Millet            | <b>5</b> Bibliothèque                           |
| <b>L</b> Chemin des Terres de Millet | <b>6</b> Eglise                                 |
| <b>M</b> Chemin du Lac               | <b>7</b> Cimetière                              |
| <b>N</b> Chemin des Vergers          |   |



LA BASTIDE

LE LAC

VALETON

LE JONQUAS

L'ILE  
DES  
GRAND'JASSES

TERRES DE MILLET

CHERETTE

HAMPS

LES VIGNETTES

LES PRADES

LABEAU

GRENOUILLE

N102  
dir. MONTEILMAR

N

O

M

O

O

3

R

K

O

L

H

K

I

2

4

J

7

5

F

1

H

E

6

C

E

C

D

A

G

A

# Téléphones utiles

Mairie la semaine	04 75 35 16 84
Mairie (urgence week-end)	06 32 89 69 07
Ecole, cantine, garderie	04 75 93 43 99

Pompiers	112 ou 18
Commissariat Aubenas	04 75 89 22 22
Police	17
SAMU	15

Défibrillateurs accessibles à la Salle Polyvalente  
et 7 jours/7 à Rouge Café 04 75 89 85 65

EDF dépannage	0 810 33 33 21
GDF dépannage	0 800 47 33 33
ERDF dépannage particuliers	09 72 67 50 26

Trésorerie	04 75 35 25 23
La Poste	04 75 87 81 60
France Télécom	1014
SNCF	04 75 35 01 67
Hôpital	04 75 35 60 60
M. le Curé	04 75 35 22 45

Dauphiné Libéré :	
BLANCHARD Jean-Paul	06 89 64 63 92
La Tribune :	
VINSON Patricia	06 81 89 45 68

Infirmières 04 75 93 55 05  
ou 07 62 41 15 00

Assistante sociale Géraldine Gérard	04 75 87 87 33
Orthophoniste	04 75 35 08 79
Ostéopathe	06 03 90 82 69

## Débroussaillage et incinération des végétaux

### ► DÉBROUSSAILLAGE :

Le débroussaillage autour des habitations est obligatoire depuis 1985 (Article L.322-3 du code forestier).

#### Qu'est-ce que le débroussaillage ?

“Débroussailler” consiste à supprimer la végétation basse (herbacée ou buissonnante) qui peut se développer sur votre terrain. Un élagage (suppression des branches basses) des arbres est également à réaliser sur une hauteur de 2 mètres.

Cette action permet avant tout de diminuer la puissance du feu et d'améliorer notablement la protection de vos proches et de vos biens si un incendie vient à menacer votre propriété. D'autre part, lorsque votre propriété est correctement débroussaillée, les risques de propagation du feu sont limités et l'intervention des services de secours, facilitée.

#### Débroussailler à temps, débroussailler avant !

Vous devez débroussailler de façon permanente :

- dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, y compris au-delà des limites de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à cette obligation réglementaire (notamment s'il ne dispose d'aucune habitation ou installation sur son terrain).
- ainsi que sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des chemins privés la desservant.
- si votre terrain est situé dans une zone urbaine (zone U du PLU) vous devez débroussailler la totalité de celui-ci, même si aucune installation ne s'y trouve.

#### Personne soumise à l'obligation de débroussailler.

Le débroussaillage doit être effectué, pour sa propre sécurité, par la personne qui occupe les lieux, qu'il soit propriétaire, locataire ou us fruitsier.

Si la zone de débroussaillage vous incombant déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander préalablement l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception ; une information verbale directe est bien sûr conseillée dans le cadre des bonnes relations de voisinage.

Le non respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.

## ► INCINÉRATION :

De nombreuses personnes s'interrogent sur les règles à respecter pour l'incinération des végétaux.

### Qui a le droit de brûler ?

**Les seules personnes autorisées à brûler sont les agriculteurs et forestiers professionnels.**

Pour toutes les autres situations, le brûlage des déchets verts est interdit.

### Pourquoi est-il interdit de brûler les déchets verts ?

- le brûlage à l'air libre des déchets verts est une combustion peu performante dont les particules émises participent à la dégradation de la qualité de l'air.
- certaines particules émises sont cancérigènes et leur toxicité augmente quand, à la combustion, on associe d'autres déchets (plastiques, bois traités...).
- le brûlage des déchets dans son jardin peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée et fortement incommoder les personnes les plus sensibles (personnes âgées ou ayant des problèmes respiratoires, enfants).
- le brûlage des déchets est régulièrement à l'origine des feux de forêts qui peuvent menacer les habitations.

Le brûlage de tous les déchets est donc interdit sur l'ensemble du territoire français.

### Les 3 dérogations :

- si un particulier exploite ou entretient une terre agricole ou une châtaigneraie, il peut bénéficier de la reconnaissance d'un usage type agricole par le Maire de la commune et être autorisé à brûler les résidus de culture.
- Si un particulier réside dans une commune qui a obtenu le report de 2 ans de l'interdiction générale ; cette dérogation est provisoire.
- si un particulier est soumis au débroussaillage obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des habitations et installations situées à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes et maquis.

Dans tous les cas, le brûlage doit se faire en tas ou en incinérateur domestique et uniquement s'il n'existe pas de solution alternative à l'emploi du feu.

Il est en outre nécessaire :

- de demander l'autorisation de feu en mairie,
- de vérifier qu'il n'existe aucune interdiction générale en place,
- de respecter les règles de sécurité et prévenir les services d'incendies et de secours.

**FROID CLIMATISATION CHAUFFAGE**

**FROID CLIMATISATION AUBENAS**  
SAS  
**DESCHAUX**  
GRANDES CUISINES-COLLECTIVITES  
Tél. 04 75 93 52 88 - Fax 04 75 93 78 00

*Le confort été comme hiver*

**COLLECTIVITES - GRANDES CUISINES - LAVERIE - BUANDERIE**  
2, chemin de Saint-Pierre - 07200 AUBENAS  
E.mail : sarl.christian-deschaux@akeonet.com

# Les déchets

## LIMITONS NOS DECHETS

C'EST BON POUR NOTRE ENVIRONNEMENT ET POUR NOS IMPOTS!  
DOUBLEMENT ECOLOGIQUE ET ECONOMIQUE!

### ► LES DÉCHETS MÉNAGERS :

La collecte est sous la responsabilité de la Communauté de Communes Pays d'Aubenas-Vals (C.C.P.A.V.).

Elle a lieu le **mardi matin** et le **vendredi matin**.

Cette collecte comprend tous les emballages non recyclables et les déchets domestiques ordinaires.

Elle exclue les objets encombrants, les produits chimiques, électroniques ou électriques divers, le verre, les papiers journaux et magazines.

### ► LE TRI SÉLECTIF :

Soyons tous citoyens et assurons-nous que les déchets recyclables puissent l'être : Trions nos déchets !

De nombreux conteneurs à verre et à papier ainsi que des conteneurs jaunes pour les emballages ménagers recyclables sont disponibles dans plusieurs quartiers.

#### ► Le verre :

Oui : Uniquement les verres d'emballages débarrassés de tous bouchons et autres couvercles.

Non : Pas de vaisselle, pas de terre cuite ou plats et pots en tous genres, pas de vitre.

#### ► Les papiers, journaux et magazines :

Oui : Seul est récupéré le papier propre et uniquement le papier propre (prospectus, catalogues, feuilles, courriers, etc.).

Non : Tout ce qui contient autre chose que du papier (colle, plastique, film de protection, enveloppes, etc.) est banni. Pas de papier de cuisson ou papiers journaux sales.

► **Poubelles jaunes** pour les emballages ménagers recyclables :

Oui : Bouteilles et flacons en plastique, cartonnets, cartons à pizza, boîtes d'œufs, briques alimentaires, cartons de lait et autres, emballages métalliques et bombes aérosols.

Non : Pas de pots de yaourts, pas de polystyrène, pas d'emballages sales débarrassez-les de leurs détritres avant de les jeter.

► **Végétaux** : composteurs en vente depuis 2011 au SIDOMSA (usine de traitement des déchets ménagers de Lavilledieu). La plupart des végétaux peuvent être broyés et fournir un excellent apport à votre jardin en paillage ou en compost. Vous économisez ainsi le travail de chargement-déchargement et le transport.

► **Les Encombrants** : 3 encombrants par adresse avec un volume maximum de 3m<sup>3</sup>. S'inscrire impérativement une semaine avant auprès de la C.C.P.A.V. par téléphone **0 800 07 60 15** et pour connaître le calendrier établi.

### ► LES DÉCHETTERIES, POUR TOUT LE RESTE ... OU PRESQUE !

Remblais, gravats, bois, meubles, électroménagers, produits chimiques, peintures et huiles moteurs, pneus, huiles végétales ménagères, ferrailles, cartons, déchets d'activités de soins, textiles, batteries, végétaux, piles et accus, encombrants divers.

Les déchetteries de Saint-Etienne-de-Fontbellon, Labégude et Villeneuve-de-Berg sont à votre disposition du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Renseignements auprès du **SIDOMSA 04 75 94 33 57**.

**Sarl MIALON**

**TAXI - AMBULANCE  
V.S.L. - MINI-BUS**

◆ Vesseaux  
◆ Saint-Etienne-de-Boulogne  
◆ Saint-Michel-de-Boulogne

Les Vaysses 07200 VESSEAUX ☎ 04 75 93 79 56

**BATIMAN**  
menuiseries • cuisines

Votre projet a trouvé à qui parler

FENÊTRES • PORTES • VOIETS • PORTAILS • ESCALIERS • PLACARDS • PARQUETS • CROQUIS

07200 AUBENAS - 04 75 94 25 11

# GEO-SIAPP



**Géomètres Experts • Bureau d'études**  
**Maîtrise d'œuvre • Environnement • Urbanisme**

## **AUBENAS**

2 Avenue Jean Monnet - BP 212  
07204 Aubenas Cedex  
Tél : 04 75 35 69 70 - Fax : 04 75 93 33 48  
Mail : aubenas@geo-siapp.com

## **VALLON PONT D'ARC**

Rue Lorion Blachère - 07150 Vallon Pont d'arc  
Tél : 04 75 88 42 30 - Fax : 04 75 88 16 94  
Mail : vallon@geo-siapp.com

## **GUILHERAND GRANGES**

Imm. Le Mercure - 370 rue Montgolfier  
07500 Guilherand Granges  
Tél : 04 75 81 32 33 - Fax : 04 75 81 32 34  
Mail : guilherand@geo-siapp.com

## **PIERRELATTE**

4 Rue A Le Nôtre - 26700 Pierrelatte  
Tél : 04 7596 84 81 - Fax : 04 75 96 40 49  
Mail : pierrelatte@geo-siapp.com

[www.geo-siapp.com](http://www.geo-siapp.com)

# Labeau par Jean Lantus

Je voudrais que l'histoire de Labeau, ce hameau de Saint-Didier, soit écrite.

A commencer par son nom : *Labeau*, qui est une façon d'écrire l'eau en celte, la rivière, le ruisseau.

L'ancien cimetière avec ses sarcophages est une preuve de l'ancienneté de ce hameau.

En recherchant dans les archives à propos de querelles qui ont eu lieu autour de la création de l'église actuelle, j'ai trouvé un plan de Labeau des années 1828 qui fait état d'une ancienne église en ruine et d'une chapelle en ruine également, à l'emplacement de la maison Jausset, adossée à l'ancien cimetière. En rencontrant André Helly, il m'avait dit que pour que l'on puisse se tenir debout dans sa salle à manger, il avait creusé le sol de son habitation et qu'il avait trouvé des vieux murs qui n'avaient rien à voir avec sa maison. C'étaient les fondations du village ancien, on pourrait dire antique. Si ce n'étaient les plans de Monsieur Serret, géomètre de l'époque, l'église et sa chapelle n'existeraient plus même dans les archives et dans la mémoire des plus anciens habitants de St Didier.

Il est écrit dans "L'histoire diocésaine de l'église Viviers", que les églises Saint Pierre, Saint Paul, Sainte Eulalie, Saint Jean et Saint Romain furent fondées le long de la rivière de l'Ardèche. Je pense que l'église de Labeau est l'une d'elles, puisque Saint Pierre, Saint Romain, Sainte Eulalie sont connues il ne reste plus que Saint Jean et Saint Paul. Je pense que c'est Saint Paul. Les invasions de Barbares venus de l'est ou du nord, après l'effondrement de l'Empire Romain furent nombreuses. Ils venaient pour piller, détruire et tuer (là où marchent les troupes d'Attila, l'herbe ne repousse pas).

Si Alba a été détruit, tous les villages le long de la rivière Ardèche l'ont été, et Labeau aussi. La capitale des Helviens, Alba, a été reconstruite de l'autre côté de la rivière. Mais ce n'était plus qu'un village. Et le village de Labeau s'est rebâti à 300 mètres environ de l'Eglise antique, sous le nom de Saint Didier. La première fois que le nom de Saint Didier est cité dans l'histoire que je connais est 1080. Les ruines de Labeau semblent avoir été considérées comme maudites sans doute à cause du massacre et du pillage des habitants.

Il a fallu attendre des siècles pour rebâtir un hameau à Labeau. A part le cimetière adossé à l'église antique qui a été utilisé depuis sa création (qui date de l'évangélisation de la vallée de l'Ardèche) jusqu'en 1928 date de la création de notre cimetière actuel.

Les constructions de maisons ont été rares au début du deuxième millénaire, alors que Saint Didier avait une église et

un « château » pour le représentant de l'autorité religieuse (fenêtres à meneaux) et des constructions serrées autour de la rue de St Didier.

La rivière était très poissonneuse, de tout temps, la moitié de la population de Pont d'Aubenas à Vogüé, vivait de la rivière. Aujourd'hui, presque toutes les espèces de poissons de ses « gours » et de ses « rais » ont disparues.

Le village était protégé des eaux de crues à Labeau. Alors que Saint Pierre a été détruit une fois par les Barbares et une autre fois par une crue qui a enterré les vestiges.

Oui, Alba et les villages du bord de l'Ardèche ont été saccagés par les barbares. On trouvait il y a vingt ou trente ans sur les ruines une épaisse couche de cendre. Même à Saint Pierre, Henri Saumade en a trouvé sous 60 à 80 cm de terre apportée par des inondations. Preuve que les villages ont été incendiés. La couche de cendre a été détruite depuis par les chercheurs d'antiquité.

Du temps des Romains, la crainte qu'inspiraient les troupes de Rome était telle que les villes et les villages n'avaient pas besoin d'être défendus par des murailles ou des portes fortifiées. C'étaient des villes ouvertes comme nos villes d'aujourd'hui.

La fin de l'Empire romain en 476 a nécessité la construction de la tour de Ville où des sentinelles prévenaient de l'arrivée de gens suspects. Elle a été ensuite agrandie pendant les guerres de Religions et pendant la Révolte du Roure. C'est sous Louis XIV qu'il a été décidé de la détruire pour qu'elle ne puisse pas servir de regroupement à des révoltés.

De ce qui précède, il faut conclure que Labeau antique est de la même époque que Saint Pierre et qu'Alba et finit à la fin du cinquième siècle. Saint-Didier est de la même époque qu'Aubenas qui a commencé à vivre au neuvième siècle.

Il y a donc plusieurs siècles entre Labeau antique et Aubenas.

## RESTAURANT – GRILL COUSCOUS

Speed-Repas / 18 Chemin de Saint-Pierre  
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas  
(en face du camping)

**04 75 36 05 61**

Horaires d'ouverture : 11H30-14H / 18H-22H  
Fermé le mercredi soir et le dimanche midi



**FORMULE 12,00€**  
Midi et soir



**CARTE  
GRISE  
EN 10 MIN**

**AUBENAS - Tél. 04 75 89 85 85**  
6 av. de Bellande - Près du centre hospitalier

# Liste des Associations de Saint-Didier-sous-Aubenas

	NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	TELEPHONE
1	FOOTBALL CLUB SAINT DIDIER	MERAL Grégory	06 80 26 52 77
2	AMICALE LAÏQUE	ANDRÉ Clotilde	06 74 52 26 05
3	CLUB "LES AÎNÉS DE LA PLAINE"	CHAILLAN Marinette	04 75 35 41 22
4	ANCIENS COMBATTANTS U.F.A.C.	TASTEVIN Bernard	04 75 35 55 36
5	MÉDAILLES MILITAIRES	DELIGANS Raymond	04 75 89 26 69
6	AMICALE DES MONTAGNARDS	BELIN Gérard	06 89 97 48 52
7	CLUB DE GYM	ROBERT Nicole	04 75 93 68 75
8	ST DIDIER PATCH	VIOLAT Michelle	04 75 37 48 38
9	ACCA ST DIDIER	BOURDELIN Didier	06 77 49 64 57
10	LES RANDONNEURS DE JASTRE	TEYSSIER Monique	04 75 93 53 04
11	ST DIDIER EN FÊTE	SORHONDO Monique	04 75 93 81 02
12	AU FIL DES PAGES	BOILLON Marie-Noëlle	04 75 93 79 98
13	Chorale "UN SOURIRE EN CHANTANT"	SIERRA Lucien	06 74 67 67 60
14	LES RIVERAINS DE ST DIDIER	BOURDELIN Daniel	04 75 35 21 76
15	COUNTRY PASSION SAINT DIDIER	MARTIN Jean-Paul	06 61 98 76 43
16	AMITIÉS ET LOISIRS CLASSE 62	BERTRAND Henri	04 75 35 05 71
17	LES RDV DU JEUDI	RAYNAL PRAT Valérie	06 15 54 18 09
18	COOL DANSE	DAVID Daniel	06 38 26 74 08
19	PAS À PAS ARDÈCHE	RIVAILLER Marc	04 75 93 87 91
20	APPRES	DEL RIO Antonio	04 75 35 47 86

**ENT PATRICK CONTESSO**  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE

ÉNERGIES RENOUVELABLES  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION  
POMPE À CHALEUR RÉVERSIBLE - ZINGUERIE  
CHAUDIÈRE BOIS / SOLAIRE - POÊLE À BOIS

ZA du Vinobre - 07200 LACHAPPELLE SOUS AUBENAS  
Tél / Fax : 04 75 35 18 98 - Email : patrick.contesso@orange.fr  
www.contesso.fr

**Vignerons Ardechois**  
Les professionnels des associations d'œnologues de l'Ardeche

RÉGULATION GRATUITE ET CONSEILS PERSONNALISÉS

NOMBREUSES PROMOTIONS ET IDÉES CADREAU

VIN DE PAYS ET AOC BOUTEILLES ET BAG IN BOX

**CAVEAU DES VIGNERONS ARDECHOIS**  
ROUTE DE MONTÉLIMAR - 07200 SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS - Tél. 04 75 35 58 19

## A l'école publique René Cassin

L'école communale "René Cassin" accueille cette année 69 élèves répartis en 3 classes à cours multiples.

Mme Audigier, enseignante et directrice, aidée de Mme Plancher (ATSEM), accueille les enfants de la maternelle.

Mme Vanotti et M. Cortial (les mardis), assistés le matin par Mme Vinson (ATSEM), enseignent auprès des GS, CP et CE1.

Mme Charre a la classe des plus grands : CE2, CM1 et CM2.

Le personnel communal (Mmes Bengrab, Boucher, Ceysson et Prunaret) apporte son aide précieuse au personnel enseignant : il contribue à l'animation, la mise en état de propreté des locaux et du matériel, la restauration...

Les élèves des classes maternelles au cycle 3 s'associent pour des projets communs : activités artistiques, physiques... Cette année, l'exemple du projet « support papier » impulse des pratiques plastiques à partir de la découverte d'une exposition d'œuvres contemporaines de 4 artistes : Alix de Massy / Isabelle Jarousse / Emmanuelle Radzyner / Gérard Parent organisée au Château de Vogüé. Une exploitation pédagogique, où chaque classe réalisera son œuvre, fera l'objet d'une exposition de restitution. Au château, les réalisations des élèves permettront d'observer et d'analyser la diversité et la richesse des pistes pédagogiques suivies et



des procédés artistiques utilisés.

Les enfants de l'école poursuivront leur correspondance avec l'école de Gravières. Ils s'étaient rencontrés en juin à Gravières. Cette année, nos élèves souhaiteraient bien les inviter à Saint-Didier.

Les classes se rendent à la médiathèque plusieurs fois au cours de la scolarité et vont régulièrement à la bibliothèque municipale "Au fil des pages". Ils y empruntent des livres qu'ils découvrent avec plaisir, les incitant ainsi à la lecture.

Un cycle escrime, natation, des sorties (à la neige, cinéma...) sont aussi envisagés durant l'année scolaire.

## Amicale Laïque de l'école primaire René Cassin

L'Amicale Laïque est une association de parents d'élèves bénévoles, rattachée à l'école. Elle mène des actions tout au long de l'année scolaire afin de récolter des fonds pour financer les projets pédagogiques des classes : abonnements, séances à la médiathèque, sorties culturelles et sportives... Elle bénéficie du soutien de la Mairie et ne puise sa force que dans l'investissement des familles et leur participation aux diverses manifestations organisées au cours de l'année.

L'année dernière, le loto a connu un réel succès et sera reconduit à nouveau le 22 janvier 2017. La fête de l'école et la kermesse ont attiré de nombreuses familles qui ont ensuite prolongé la soirée avec un repas partagé.

A l'issue de l'assemblée générale le bureau est constitué de :  
Présidente : ANDRE Clotilde, vice présidente : VASSEUR Mélanie ; Secrétaire : MORENO Stéphanie, vice secrétaire : JOANNY Élodie ; Trésorière : JEAN-PIERRE Marie, vice trésorier : KILIC Harun.

Chaque année, de nouveaux parents viennent renouveler le bureau de l'association, mais nous avons besoin des idées de chacun et de votre soutien afin que l'Amicale puisse poursuivre son engagement auprès des enseignants et de leurs élèves.



École de Saint Didier sous Aubenas 2016

## Bibliothèque "Au fil des pages"

La bibliothèque "Au fil des pages", accueille les lecteurs tous les vendredis de 10h à 12h et de 16h30 à 19h.

Des romans, des policiers, des livres du terroir sont renouvelés 2 fois par an par le bibliobus. Une navette tous les mois permet de répondre aux commandes personnelles.

Les enfants de l'école viennent selon un planning établi annuellement. Des activités leur sont proposées 3 fois par an.



## A.P.R.R.E.S.

Association pour la Prévention, la Réhabilitation Respiratoire et l'Education à la Santé.

Notre association propose des séances hebdomadaires d'Activité Physique Adaptée (APA) :

- salle polyvalente de Rosières le lundi de 14h à 15h
- salle polyvalente de Saint-Didier-sous-Aubenas trois séances d'une heure le mardi matin (9h, 10h, 11h).

Nous proposons également des marches le jeudi matin et des séances d'aquagym le vendredi matin aux piscines de Lablachère et d'Aubenas.

Depuis quelques années, l'association essaie de toucher un public plus large et de diversifier ses activités. En effet elle est souvent contactée par des personnes ne souffrant pas forcément de problèmes respiratoires mais présentant d'autres pathologies (diabète, cancer, maladies cardiovasculaires, surpoids...) et ne trouvant pas de structure leur permettant de pratiquer une activité physique adaptée à leur état. C'est ainsi que des conventions de partenariat



ont été établies (avec la Ligue contre le cancer d'Ardèche et avec France Parkinson) permettant à leurs adhérents de participer aux activités de l'APRES.

Nous proposons également des rencontres conviviales et culturelles.

Pour tout renseignement : [apreassociation@gmail.com](mailto:apreassociation@gmail.com)  
Tél. : 04 75 35 47 86 ou 06 84 79 21 74.



CYCLO : Derbi, Rieju, Sym, Peugeot  
VÉLO : Specialized, Cannondale, Bianchi, Gitane, BH



**VENTE RÉPARATION**



Thierry Moulin - Saint-Didier-sous-Aubenas - Tél. : 04 75 94 87 55 - [cycles-moulin.fr](http://cycles-moulin.fr)

## La chorale de Saint-Didier "Un Sourire en Chantant"

*Qu'est-ce que vous me chantez-là ?*

- Je suis bien placé pour vous le dire !

Eh bien chaque mercredi de 18h00 à 20h00 des femmes et des hommes et même un jeune garçon de 12 ans, tout au plus une trentaine, se retrouvent dans une ambiance studieuse, à la salle polyvalente.

*Ce sont des gens de Saint-Didier ?*

- Pas tous, il en vient de Vesseaux, Saint Etienne de Boulogne, Vogüé, Villeneuve de Berg, Lavilledieu, Aubenas, Vals les Bains, Fons, Lachapelle et bien d'autres communes qui ne sont pas citées.

*Mais qu'est-ce que vous me chantez-là ???*

- Oh, moi rien !!! c'est plutôt eux, et celui qui se tient debout devant le pupitre, que l'on appelle « chef de chœur ». Eh bien c'est lui qui les fait chanter. Et tous forment une chorale, sympathique et dynamique, qu'ils ont baptisée "Un Sourire en Chantant".

*Ils chantent des chansons du pays, en patois, des variétés ???*

- Oui, en ce qui concerne les variétés d'hier et d'aujourd'hui, mais seulement quelques chansons du pays, dont : « J'ai un pays à visiter. »



- Les chants sont interprétés en français bien sûr, mais aussi en italien, en espagnol et en latin. Ces artistes amateurs présentent le fruit de leur labeur lors des animations très prisées dans notre pays ardéchois, et notamment auprès des EHPAD. Sans compter les concerts qu'ils ont donnés dans les églises pour l'acoustique des lieux (Mercuer, Saint Didier, La Bastide sur Besorgue et Vals les Bains). En novembre s'est également tenu le concert annuel de la chorale à la salle polyvalente.

*Ma voisine m'a dit qu'elle a assisté à l'un de leurs concerts. Elle en a été ravie. Alors, c'est décidé je vais rapidement donner mon adhésion.*

**Contact : 06 74 67 67 60**

## Saint-Didier en Fête

Président Fondateur Honoraire : Henry CAMOIN

Président Fondateur : Raymond ROURESSOL

Présidente : Monique SORHONDO

Vice Président : Michel MIALON

Secrétaire : Annie PRAT - Adjointe : Marie-Noëlle BOILLON

Trésorier : Jean-Marie FICHEFET - Adjointe : Marie-José VIDIL.

Notre Association est toujours active, nous entrons dans notre 14<sup>ème</sup> année de fonctionnement.

Pour notre rencontre annuelle du mois d'avril "La Fête Des Associations" de nombreux amis étaient au rendez-vous. Gil IMBERT (La Paëlla Du Soleil) nous a concocté une excellente paëlla. L'animation de la soirée avec Solange (Orchestre SOLENDESS) a été une réussite.

Nous avons participé à l'action faite par le C.C.A.S. pour venir en aide à l'Association "PAS à PAS Ardèche" (pour les Enfants autistes), ainsi qu' à la Fête du 14 juillet organisée par la Municipalité et à la Fête des Enfants de septembre, organisée par le C.C.A.S.



Nous étions aussi aux cotés des Membres de la Bibliothèque "Au fil des pages" lors de leurs deux expositions de l'année.

Comme d'habitude, accompagnés par les Membres du Patchwork nous avons organisé le Téléthon 2016. Prenant toujours la logistique et les frais d'organisation à notre charge.

Notre Association vous intéresse ? Venez nous rejoindre, Vous êtes les bienvenus ! Contactez notre Présidente : **Madame Monique SORHONDO au 06 74 81 68 04.**

*Toute l'équipe de « SAINT-DIDIER EN FÊTE » vous présente ses meilleurs vœux de bonne santé et de bonheur pour l'année 2017.*

# Généralions Mouvement club des Aînés de la Plaine



107 Aînés se sont retrouvés tout au long de l'année pour les différentes activités proposées : Assemblée Générale, Thé Dansant, Galette, Crêpes, repas chez Brioude à Neyrac, voyage en Camargue avec visite d'une Manade.

Tous les derniers mardis de chaque mois anniversaires des adhérents du Club.

## Programme 2016/2017 :

- Reprise du club le mardi 20 septembre
- Jeudi 29 septembre : journée de la solidarité à Salavas
- Samedi 22 octobre : Thé Dansant
- Dimanche 23 octobre : concours de belote.
- Mercredi 14 décembre : repas de Noël.
- Assemblée Générale et galette : mardi 17 janvier 2017
- Samedi 28 janvier : Thé Dansant.
- Crêpes : 14 février
- Voyage et repas à fixer.
- Fête de l'amitié Départementale : mercredi 7 juin.

Arrêt du club pour la période d'été : mardi 20 juin avec un apéritif dînatoire.

## Amitiés et loisirs Classe 62

Cette association compte 184 Adhérents.

### Différentes activités tout au long de l'année :

- Assemblée Générale en janvier avec apéritif dînatoire.
- Mai : voyage d'une journée au Baux de Provence avec visite des Carrières aux lumières, repas à Mausane et visite des parfums et arômes à Graveson.
- Dimanche 3 juillet : paëlla géante pour 100 personnes à Lalevade
- 7 août : journée au Béage pour les membres du CA
- 10 septembre : Thé Dansant à la Salle des fêtes
- Samedi 5 novembre : repas des classards à Mirabel

### Pour 2017 :

- Mercredi 25 janvier 2017 : Assemblée Générale



- Dimanche 2 juillet : journée paëlla
- Samedi 9 septembre : Thé Dansant
- Du 8 au 15 octobre : Croisière des 75 ans

En prévision courant 2017 : repas avec tous les adhérents de l'association (Adhérents et Sympathisants).

Contact : 06 08 05 55 11

**MERCIER** Artisan  
**Daniel** Carrelleur

Spécialiste pose : **NEUF - RÉNOVATION**

Carrelage : • Faïence - INTÉRIEUR  
• Terre cuite - EXTÉRIEUR  
• Lauzes

Chemin du Bosquet - 07200 - Saint-Didier-sous-Aubenas  
**Tél. 04 75 39 25 15 - Port. 06 77 98 36 76**

**le bosquet**

**Marion et Georges HARDER**  
Location de gîtes pour l'accueil de votre famille ou de vos amis et salle pour vos fêtes de famille, réunions, etc... dans un cadre de verdure agréable et généreux

263, chemin du Bosquet  
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas  
Tél. 04 75 35 00 83  
harder2@wanadoo.fr

# Country passion

“Country Passion” a pour but de donner des cours, organiser des stages et des animations de danse country & modern-line : la danse country se danse sur des musiques “western” ; la danse modern-line sur des musiques actuelles.

La danse country est variée, c'est ce qui fait son intérêt dans les soirées. Vous pourrez danser sur huit styles de danses : valse, west coast swing, to step, night club, triple two step, cha cha, polka, east coast swing.

## Événements marquants de l'année 2016 :

- Bal le 12/03/2016.
- Démonstration le 21/05/2016 à Vals-les-Bains dans le cadre de “Agir contre le diabète”

## Démonstrations et animations :

“Country Passion Saint Didier” organise différents événements : réveillon, pique-niques canadiens, fête de la musique, démos, bals ainsi que des soirées privées.

## Cours : 4 niveaux, 2 salles

- les lundis à la salle polyvalente de Saint-Didier-Sous-Aubenas (19h30 : débutants, 20h30 : novices).
- les mardis au centre social Le Palabre d'Aubenas (17h00 : ultra débutants).
- les jeudis au centre social Le Palabre d'Aubenas (19h30 : novices, 20h30 : intermédiaires).

**Vous pouvez venir nous rejoindre en cours d'année, le premier cours de découverte est gratuit**, puis si cela vous plaît vous pouvez vous inscrire avec une cotisation ajustée au prorata des cours restants.



Contact : Marie Jo ou Jean Paul Tél : 06 61 98 76 43  
 contact@country-passion-saint-didier.com  
 www.country-passion-saint-didier.com

Passionnément Country  
 Marie José VIDIL & Jean Paul Martin





Où nous trouver ...






**NOUVEAU SUR AUBENAS !**

**08 92 68 38 00**

bb\_4557@hotelbb.com

[www.hotel-bb.com](http://www.hotel-bb.com)

**HOTEL B&B AUBENAS**  
 280 Chemin des vignettes  
 07200 SAINT DIDIER SOUS AUBENAS

Téléphone : 08 92 68 38 00  
 Fax : 04 75 88 41 80  
 Mail : bb\_4557@hotelbb.com





PNEUMATIQUES



ENTRETIEN



SERVICES



**BESTDRIVE AUBENAS**  
 17, chemin de la Plaine  
 07200 ST-DIDIER-SS-AUBENAS  
 Tél. 04 75 89 97 60



**BESTDRIVE LAVILLEDIEU**  
 ZI Lucien Auzas  
 07170 LAVILLEDIEU  
 Tél. 04 75 35 40 66

[www.bestdrive.fr](http://www.bestdrive.fr)



**AMBIANCE OPTIQUE**  
 Opticienne diplômée

**Spécial pour les grands et les petits**

**-50%**

**SUR TOUTES NOS MARQUES**  
 Sur la deuxième paire achetée  
 Pour un équipement acheté

*Voir conditions en magasin*

**À lire en groupe pour toute l'année**



C.C. Les Terres de Millet - St-Didier-sous-Aubenas  
**04.75.89.13.27**

C.C. Les Vernades - Rosières  
**04.75.36.86.74**

# Football club

Chers Saint Didiérois et Saint Didiéroises,

Le club de football du village se porte bien. Les effectifs sont en forte progression à l'école de football grâce au travail remarquable des différents éducateurs. Ils sont accueillis de 6 à 11 ans tous les mercredis après-midi de 17h à 18h et participent le samedi à des plateaux ou matchs suivant leur âge. Le but n'est pas de créer de futurs professionnels mais de se servir de notre sport pour leur inculquer des valeurs essentielles pour la vie de tous les jours comme le respect des autres et des règles, la vie en communauté,...

Nous avons, aussi, une catégorie U17 s'adressant aux jeunes de 15-16 ans qui, elle, évolue au plus haut niveau départemental depuis cette année et qui a de forts beaux résultats. Au mois de juin 2016, elle s'est ainsi inclinée seulement en finale de Coupe Drôme-Ardèche contre Montélimar. Nous possédons aussi une catégorie Séniors (à partir de 17 ans) et une catégorie Vétérans (à partir de 35 ans).

Notre association dépassera cette année encore les 120 licenciés. Nous essayons au mieux de participer à la vie du village en participant auprès de la municipalité à d'autres activités comme le 14 juillet et la fête des enfants. Nous avons l'ambition de continuer à nous développer grâce à l'engagement des bénévoles et le soutien de la municipalité

## Composition du Bureau directeur :

Président : MERAL Grégory  
Vice-Présidents : Volle Patrice,  
Mialon Fabrice  
& Hachspil Florent  
Trésorier : Roux Christian  
Secrétaire : Moreira Mélissa



et de nos sponsors. Pour cela d'importants travaux devront être effectués au stade afin de le rénover et l'agrandir mais les financements ne se bousculent pas et notre seule commune ne peut pas supporter de telles dépenses.

MERAL Grégory - Président du FCSD



## ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION

### MAITRISE D'OEUVRE

Coordinateur chantier - CSPS niveau 1  
Programmiste - AMO - QEB - DIAG DECHET

## Gestionnaire des coûts des délais et de la qualité (QEB)

### SARL EUROMETRES BTP

Le Champel 07200 Saint Sernin

Tél : 04 75 35 37 61 / Fax : 04 75 93 57 54

Port : 06 76 63 43 53 /intermetre@wanadoo.fr

Ets Second. : 2 rue des vieilles Prisons 26400 CREST



6 maisons de Ville  
"Le Clos des Ceps" 2012  
Saint Didier S/S Aubenas

# U.F.A.C.V.G. UNION FEDERALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DES AMIS ET DES JEUNESSES

La Section de Saint-Didier conserve toujours ses effectifs. Elle compte 150 adhérents, malgré les décès de 2016, à savoir : MM. PERRON Robert, CONSTANT Gabriel et MARCON André.

## **Congrès Départemental le 12 juin 2016 :**

Cette année, la Section a pris en charge le Congrès Départemental Ardèche qui s'est déroulé à l'Espace Lienhart, le 12 juin, sous la présidence de Christian GUILLON, avec la participation des Maires d'Aubenas et de Saint-Didier, des autorités civiles et militaires ainsi qu'une foule nombreuse d'adhérents et d'amis.

Les nombreux congressistes se sont rendus au Monument aux Morts, avec 49 drapeaux en tête du cortège et l'Harmonie Aubenas-Vals.

Durant les travaux du congrès, les 60 épouses ont été invitées à visiter le château d'Aubenas. De retour à l'Espace Lienhart un succulent repas était servi par le Fin Gourmet de Ruoms à 270 convives dans une très bonne ambiance.

## **Voyage dans les Gorges du Verdon, le 20 avril :**

40 personnes sont allées visiter les Gorges du Verdon, Moustiers, S<sup>te</sup> Marie et le Musée de la faïence, le lac de S<sup>te</sup>-Croix.

Une journée sous le soleil - Un excellent repas à Moustiers à la Bonne Auberge.



Ensuite la route des Gorges - arrêts aux différents belvédères, des vues vertigineuses sur le Verdon où planaient des vautours fauves. Le petit déjeuner et le repas du soir offerts par la Section dans une ambiance chaleureuse et amicale.

La Secrétaire et le Président reçoivent en entretien individuel à la Mairie de Saint-Didier leurs adhérents pour les renseigner sur leurs droits sociaux ou administratifs et les aider à remplir leurs dossiers.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 19 février 2017 à la Salle Polyvalente de Saint-Didier.

## Club de gym EPMM sports pour tous LA BONNE HUMEUR

La saison 2015/2016 s'est terminée avec 95 adhérents dont 11 messieurs.

Pour la première fois, un voyage de fin de saison a eu lieu le 3 juillet 2016. La journée a été l'occasion de découvrir la petite Camargue et les Salins du Midi.

Pour cette nouvelle saison, les cours ont repris le 5 septembre à la salle polyvalente de Saint-Didier aux jours et horaires suivants :

- Lundi - 14 h 30 à 15 h 30 - gym douce
- Mardi - 18 h 30 à 19 h 30 - gym tonique
- Mardi - 19 h 45 à 20 h 45 - gym pour les messieurs
- Jeudi - 18 h 30 à 19 h 30 - gym tonique

2 cours d'essai sont offerts avant inscription. Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la gym est obligatoire. Alors, chaussez vos baskets et venez nous



rejoindre pour des séances dans la bonne humeur. Les cours sont assurés par Delphine et Déborah.

**Bureau :** Présidente : Mme ROBERT Nicole  
Vice Présidente : Mme CHABANNE Christine  
Trésorière : Mme SOUTEYRAND Annie  
Secrétaire : Mme MARCHIAL Magali

**Le repas dansant aura lieu le 4 février 2017.**

## Saint-Didier patch



L'association a repris ses activités le lundi 5 septembre et les adhérentes se réunissent :

- Le lundi et le mercredi de 14h00 à 18h00
- Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois : de 10h30 à 18h00

Ce groupe est prêt à vous accueillir pour vous apprendre les techniques du patchwork, de la broderie,... de tout

ce qui est travaux d'aiguilles. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous vous accorderons toute notre attention pour vous permettre de réaliser des œuvres uniques et nous partagerons notre savoir avec plaisir. Si vous savez déjà manier l'aiguille, nous serons heureuses de bénéficier de vos conseils avisés.

Faites un test en nous retrouvant à la salle polyvalente : les premières séances sont sans engagement de votre part. Si vous souhaitez adhérer, le montant de la cotisation annuelle est de 20€. L'association "Saint-Didier Patch", c'est aussi des sorties organisées dans des salons, des journées dédiées à une activité nouvelle, une exposition bisannuelle, un repas de Noël dans un restaurant, un pique-nique pour clôturer l'année et bien d'autres animations.

Vous pouvez contacter **Michelle Violat au 04 75 37 48 38 ou 06 81 04 30 12.**

## Pas à Pas

L'association "Pas à pas" Ardèche existe depuis plus de 5 ans ; nous avons décidé de la créer pour venir en aide à notre fils Benoît atteint d'autisme. Cette association a déjà permis à plusieurs familles concernées par l'autisme de mettre en pratique la méthode ABA. Cette méthode est éducative : elle permet aux personnes atteintes d'autisme de gagner en autonomie dans le quotidien.

Dans ce cadre, nous accueillons une fois par mois une psychologue spécialisée en ABA qui vient de la région Nord et qui se déplace pour superviser et aider 3 familles autour d'Aubenas. Suite à son séjour dans chaque famille elle rédige des programmes personnalisés pour aider les jeunes atteints d'autisme à progresser au quotidien.

Cette prise en charge par la méthode ABA permet d'évoluer positivement au niveau de l'autonomie. Ces programmes sont mis en pratique ensuite par des éducatrices qui viennent encadrer les jeunes à domicile.

Cette méthode fonctionne, comme vous pouvez le constater sur la photo ci-contre où Benoît, âgé maintenant de 18 ans, réussit à se concentrer lors d'une activité à table.

Cette année le CCAS a organisé un baby-troc au profit de notre association ce qui a permis de récolter de l'argent.

Nous avons pu ainsi acheter du matériel spécialisé et financer en partie les frais de déplacement de notre psychologue et nous tenons à remercier le CCAS pour ce soutien.



Si vous souhaitez nous aider ou nous rejoindre, vous pouvez nous contacter : **pasapas-ardeche@sfr.fr ou 04 75 93 87 91**

Monsieur et Madame RIVAILLER  
595 chemin de la plaine

# Amicale des Donneurs et Anciens Donneurs de sang d'Aubenas Vals et la Région

L'association des Donneurs de sang Bénévoles d'Aubenas Vals et la Région a été créée en 1958.

Nous fêtons nos 60 ans en 2018, association connue grâce à l'implication des membres du conseil d'administration qui tous les mois organisent les collectes (pose d'affiches, de panneaux, de banderoles et préparation du casse-croûte le jour de la collecte).



- 8 avril 2016, à Mercuer remise de diplômes et insignes à 360 donneurs de sang concernant environ 60 communes.
- Participation au Congrès Départemental à Viviers
- 12 juin : Journée Champêtre à Oriol en Royons
- 13 août : Participation Aux Equiblués (manifestation à St Agrève)
- 2 septembre : Remise des maillots et informations à l'arrivée à Villeneuve de Berg du tour cycliste féminin.
- 3 septembre : Forum des associations à Vals
- 25 septembre : La Virade de l'Espoir.
- Octobre : Opération Brioches.
- 14/15 octobre : Organisation du stage PIF régional (Promotion, Information, Formation) à Vogüé Domaine "Lou Capitelle". Présence

de 55 personnes des départements Rhône-Alpes, Auvergne, Loire sont présentes.

- Samedi 12 novembre : un bateau coure au nom du Don de sang à l'occasion du Marathon des Gorges de l'Ardèche à Vallon.

Pour donner son sang il faut avoir entre 18 et 70 ans, se présenter avec une pièce d'identité. Il ne faut pas être à jeûn. Il faut peser + de 50 Kgs.

Le docteur de prélèvement est habilité à vous donner le feu vert pour donner votre sang.

Une femme peut donner 4 fois/par an et un homme 6 fois, mais il faut toujours respecter un délai de 8 semaines entre chaque don.

**Si vous êtes en bonne santé, pensez que les malades comptent sur vos dons.** Donner son sang est un acte généreux qui permet de soigner un million de malades.

Contact : 04 75 35 41 22 ou 06 42 05 72 98.

## LE SPA DE JASTRES

VOTRE MOMENT PRIVILÉGIÉ

*Soins Esthétiques - Jacuzzi - Maquillage Permanent*

sur rendez-vous 06 75 61 49 49 [www.spadejastres.fr](http://www.spadejastres.fr)



## ARDÈCHE CHAUFFAGE

POÊLES CHEMINÉES SCANDINAVES  
BOIS & GRANULÉS

Distributeur des marques: Austroflamm ■ Bef home ■ Ravelli ■ Fröling ■ Wanders ■ Cola ■ Max Blank ■ CMG...

VENTE ET INSTALLATION DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

950 Route de Montélimar - 07200 SAINT DIDIER SOUS AUBENAS

Tél. 04 75 39 69 60 / 06 86 91 49 97



# Amicale "Les Montagnards"

Notre Amicale de plus de 30 ans compte 176 adhérents d'Aubenas et des environs.

Cette année 2016 plusieurs sorties ont regroupé les membres de cette Amicale avec toujours la même devise "amitié, entraide, bonne humeur et convivialité" et pour se remémorer ces bons moments :

- 26 janvier : Assemblée générale à Vogüé
- 6 mars : loto à la Salle des fêtes de Saint Didier
- 17 mars : Music hall à Gignac la Nerthe
- 2 au 4 mai : Côte d'Azur (Hyères, Toulon, Saint-Tropez, Port Grimaud)
- 3 juillet : journée sur le plateau ardéchois Issarlès et Lac d'Issarlès
- 6 septembre : Aigues Mortes, La Camargue entre mer et sel



- 18 octobre : Chantemerle les Blés, restaurant La Terrine
- 11 décembre : repas de Noël à la Salle des Fêtes de Saint-Didier.

Pour nous joindre :

**04 75 35 13 54 ou 04 75 35 02 92.**

## Immo Constructions

*Nous concevons et nous réalisons votre projet sur mesure*

- ❑ MAISONS BOIS
- ❑ PISCINES COQUES
- ❑ PISCINES BOIS SUR MESURE
- ❑ ABRIS DE JARDIN
- ❑ SPAS
- ❑ TERRASSES BOIS
- ❑ PLAGES BOIS
- ❑ GARAGES ET ABRIS VOITURES

CC Les Terres de Millet 07200 St DIDIER s/s Aubenas  
**04 75 36 02 45 - 06 78 99 07 45**  
E-mail : [immo.constructions.bois@hotmail.fr](mailto:immo.constructions.bois@hotmail.fr)



# HARMONY

## Coiffure mixte

non-stop de 9h à 18h  
sur RDV du mardi au samedi

CC Les Terres de Millet  
(en face de Cache-cache)

**ST DIDIER s/s AUBENAS**  
**04 75 35 21 27**



# Gilles GANDON

## Electricité Générale



605, chemin de la plaine  
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas  
Tél. 04 75 35 48 38

## Les Rendez-vous du jeudi



Pour faire de nouvelles rencontres et discuter dans une ambiance chaleureuse, venez découvrir notre Association.

Nous vous accueillons tous les jeudis entre 10h et 17h à la salle polyvalente de Saint-Didier.

Vous pouvez venir y passer un bon moment, sans rien faire de particulier si tel est votre désir ceci autour d'un verre.

Chacun est libre de venir avec ses passions, les partager en les faisant découvrir aux autres. Ceux qui le veulent, peuvent amener leur repas de midi.

Les membres de notre association participent aux différentes manifestations de la commune (Téléthon, fête des enfants, 14 juillet...).

Une journée "Vide dressing" est organisée le dimanche 30 avril 2017.

**Venez nombreux !**

Pour plus d'informations, contactez le : **06 15 54 18 09** ou **06 09 61 47 55**

## Moelle Partage et Vie



Le 12 septembre à Aubenas, "Moelle Partage et Vie" et les "Donneurs du Sang" ont accueilli Romain, 33 ans, leucémique, qui s'est lancé un défi au profit de l'association LMC France.

Il a décidé de parcourir 1 250 km de manière autonome, à trottinette, de Biarritz à Chamonix.

Atteint d'une Leucémie Myéloïde Chronique (LMC), Romain bénéficie d'un traitement de thérapie ciblée, qui lui permet de pratiquer le sport comme avant, car il n'a pour le moment aucun effet secondaire négatif.

Lors de son étape d'Aubenas (il venait d'Alès et repartait le lendemain pour Valence), Paul Fabrègue, Président de "Moelle Partage et Vie", lui a offert et dédié un tee-shirt du championnat de trottinettes que l'association organisait il y a quelques années.

Romain est arrivé comme prévu le 22 septembre (Journée Mondiale de la LMC) à Chamonix, son fils Axel, du haut de ses 4 mois et demi, a partagé l'arrivée de l'aventure en porte bébé sur la trottinette.



Le défi de Romain donne de l'espoir aux malades, car lorsqu'on lui a annoncé cette leucémie, il y a 2 ans, jamais il n'aurait pensé pouvoir réaliser un tel exploit.

**Pour nous joindre :**

**Moelle Partage et Vie**

**100 Route d'Alès - Le village**

**07200 St Etienne de Fontbellon**

**Tél. : 04 75 93 07 07 et mail : mpv07@aol.com**

## UFC QUE CHOISIR DE L'ARDECHE



Votre association locale, vous informe sur vos droits, et vous aide à traiter vos litiges sur les ventes par correspondance ( Internet ), la vente d'un véhicule par un professionnel, la téléphonie, la réparation de votre véhicule, la location d'une villa ou d'un appartement, la banque, etc....

Pour cela n'hésitez pas nous contacter à la :

Maison des Associations

Place de la Gare

07200 AUBENAS

Tel : 04 75 39 20 44

Nos permanences téléphonique:

Tous les lundis, mercredis et jeudis

de 9 H 00 à 12 H 00

Nos permanences litiges:

Tous les mardis matin de 9 H 30 à 11 H 30

Tous les jeudis Après - midi de 16 H 00 à 18 H 00

L'UFC QUE CHOISIR de L'Ardèche recherche des bénévoles pour ses permanences litiges, et pour faire des enquêtes. Si vous avez un peu de temps, contactez nous !!.

  
**EUROVIA** et sa filiale Génie-Civil  
VINCI  **JOUANNY**  
Agence DROME ARDECHE

BP 171 - Chemin de Jastres  
07202 AUBENAS Cedex

Terrassements  
Assainissement  
Travaux routiers  
Aménagements de plateforme  
Parkings



Tel : 04 75 89 81 70  
etudes.aubenas@eurovia.com



**AGENCE AUTOMOBILE**  
*Nicolas Hugo*



*Vendre votre voiture :*  
*un jeu d'enfant*

Z.A. "les terres de millet", Saint-Didier-Sous-Aubenas  
04 75 89 38 36 - 06 02 14 50 03 - nhauto@gmx.fr  
www.facebook.com/nhauto07/  
<http://pros.lacentrale.fr/C042457/>

# RESTAURANT GRILL & PIZZERIA



Le  
**ROUGE** CAFÉ®



**0475 898 565**

ouvert 7j/7 de 11h45 à 14h30 et de 19h00 à 22h00

**[www.lerougecafe.com](http://www.lerougecafe.com)**

**Accueil Motards**

Centre Commercial Les Terres de Millet  
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas



« **Fait Maison** »

Les plats « faits maison » sont élaborés sur place à partir de produits bruts.

